

Ensuite, on m'a souvent pris pour une flèche...

 #ParcEnFête

Événement

Parc en fête !

► Page 7

Urbanisme

Les grands engagements
du Plan d'occupation
des sols

► Page 9

Habitat

Le projet
de réaménagement
de "Chamberton"
présenté aux habitants

► Pages 10 et 11

Sport

Retour sur la Coupe du
monde de touch rugby

► Page 18



Mardi 9 juin

Réunion publique

Bilan et perspectives sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
De 18 h 30 à 20 h 30 - restaurant scolaire Henri Barbusse (écoles maternelles et élémentaires H. Barbusse, R. Rolland, Condorcet, Joliot-Curie) ◆

Jusqu'au 4 juillet

Untitled

Exposition collective
Espace Vallès ◆

Vendredi 12 juin

Concours Créativité et Tic

Projection des réalisations et remise des prix
À 17 h 30 - Mon Ciné ◆

Mardi 16 juin

Assemblée générale de la Mission locale

À 17 h 45 - Salle du Conseil municipal ◆

Mercredi 17 juin

Cérémonie des médaillés du travail

À 18 h - L'heure bleue ◆

Jeudi 18 juin

Commémoration de l'Appel

À 11 h - Monument aux morts de la Galochère ◆

Samedi 20 juin

Parc en fête !

Animations et concerts gratuits
De 15 h à minuit - Parc Jo Blanchon ◆

Mercredi 24 juin

Conseil municipal

À 18 h - Maison communale ◆

Jeudi 25 juin

Réunion publique

Bilan et perspectives sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
De 18 h 30 à 20 h 30 - restaurant scolaire Voltaire (écoles maternelles et élémentaires Voltaire, J. Labourbe, P. Eluard, P. Bert, Vaillant-Couturier) ◆

Vendredi 26 juin

Mon voisin a du talent !

Fête des quartiers Paul Bert et Paul Eluard
À partir de 16 h - Parc de la bibliothèque André Malraux ◆

26, 27 et 28 juin

Foul'Baz'Art(s)

Théâtre, conte, concert et vide-greniers
Place Mendès France (Renaudie) ◆

Dimanche 28 juin

Vide-greniers

Organisé par la MJC Les Roseaux dans le cadre de Foul'Baz'Art(s)
Toute la journée ◆

Mardi 30 juin

Réunion publique

Bilan et perspectives sur la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires
De 18 h 30 à 20 h 30 - restaurant scolaire Ambroise Croizat (écoles maternelles et élémentaires A. Croizat, P. Langevin, Saint-Just, G. Péri) ◆

Lundi 13 juillet

Fête nationale

Bal à partir de 20 h et feu d'artifice à 21 h 30
Place Henri Dezempte ◆

Nouvel espace culturel René Proby



SMH Mensuel : L'ancienne salle Paul Bert sera inaugurée le 17 octobre, et il a été émis de pouvoir procéder à un changement de nom. Quel nom avez-vous choisi ?

David Queiros : Effectivement, il y a plusieurs mois nous avons demandé aux habitants de nous aider à trouver un nom à cette salle de spectacle. Des dizaines de propositions ont été faites et je tenais à remercier l'ensemble des personnes qui nous ont aidées à avancer dans notre réflexion. J'ai proposé aux élus de la majorité que nous puissions dénommer cet équipement "Espace culturel René Proby". Ce choix est lié à notre volonté de rendre un nouvel hommage à René Proby, maire de Saint-Martin-d'Hères de 1999 à 2014, qui nous a quittés il y a maintenant quatre mois. René Proby n'a eu de cesse de vouloir donner l'accès le plus large possible aux pratiques culturelles dans notre ville, notamment en direction de la jeunesse. Il a souhaité faire revivre ce lieu culturel en lui donnant, grâce à ce projet de reconstruction ambitieux, une dimension bien plus large. La culture était à ses yeux génératrice de rencontres, de lien social et source d'émancipation. Je sais que cette salle trouvera en son nom une source d'inspiration. Enfin, les maires de notre ville qui se sont succédé ont été mis à l'honneur à travers des équipements ou des espaces publics. C'est aussi une manière de rendre hommage à Fernand Texier, Etienne Grappe et Jo Blanchon que de dénommer cet espace culturel René Proby.

SMH Mensuel : Dans un tout autre registre, vous avez décidé, en décembre 2014, de lancer à la révision du Plan d'occupation des sols (Pos). Le 6 mai a eu lieu la première réunion publique qui a marqué le début de la concertation. Quel est votre état d'esprit ?

David Queiros : Au vu du préjudice porté à notre politique d'aménagement lorsque le Plan local d'urbanisme (PLU) a été annulé, nous nous sommes mobilisés afin de conforter les futurs projets d'aménagement de la ville. Nous en sommes aujourd'hui dans la phase de concertation avec les Martinéroises et Martinérois. Nous souhaitons que les habitants se saisissent de cet enjeu même s'il semble très technique à première vue. En tant qu'élus, nous devons penser l'aménagement de la ville d'aujourd'hui et de demain afin de répondre au mieux aux besoins des générations futures. L'objectif que nous nous sommes fixés est de trouver ensemble les bons équilibres en matière d'habitat, d'économie, de déplacements tout en ayant des orientations fortes en matière d'environnement. C'est d'ailleurs ce que nous avons souhaité mettre en avant dans le cadre du débat sur le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable) lors du précédent Conseil municipal.

SMH Mensuel : Enfin, pour conclure sur une note plus festive, Parc en fête ! aura lieu le 20 juin pour la cinquième année consécutive. Quel sens donnez-vous à cet événement phare de la ville ?

David Queiros : Au-delà de la construction de la zac Centre et du parc Jo Blanchon qui la traverse, René Proby a souhaité que cet espace vert soit un lieu de vie, de rencontres, de fêtes, de croisements des différents quartiers de notre ville. Il y voyait un espace public d'animations que les habitants pourraient s'approprier. Je crois que Parc en fête ! est aujourd'hui la synthèse de ce que l'on imaginait à l'époque. Il est l'événement du rassemblement des Martinérois(es) autour du jeu, du sport, du cirque, de la musique... et sonne le lancement des animations de l'été à Saint-Martin-d'Hères. Comme chaque année, j'espère que vous serez nombreux à cette 5^e édition de Parc en fête ! ◆ Propos recueillis par ACB

■ L'HEURE BLEUE

Une palette d'émotions

Rire, rêver, s'indigner, fraterniser... La saison 2015-2016 de L'heure bleue sera riche en émotions. La programmation fera la part belle au spectacle participatif et le Mois de la chanson offrira des têtes d'affiche, avec François Rollin, Fellag et Sophia Aram.

« La programmation 2015-2016 s'inscrit dans la continuité de la saison précédente, avec une large place accordée aux spectacles hors les murs, dans les espaces publics. Rappelons que L'heure bleue bénéficie du label Rhône-Alpes », explique Vincent Villenave, directeur du spectacle vivant. « La dimension participative aura cette année encore toute sa place, avec des artistes professionnels qui intègrent dans leur spectacle des amateurs de tous âges, vont à la rencontre des habitants, notamment les jeunes, dans un partenariat avec les différents acteurs locaux (écoles, collèges, GUSP...). Et bien sûr, le Mois de la chanson, dont c'est la 13^e édition, qui offrira un large éventail de musique du monde, de chanson française et de chanson de rue. » Michèle Bernard, auteure, compositeur, interprète des portraits de femmes dans *Les p'tites boîtes*, qu'elle accompagne à l'accordéon et au chant. Elle sera également au côté des écoliers lors de la fête de l'Amicale laïque sous la houlette du centre Erik Satie. Des spectacles qui célèbrent l'amour, l'humanité et la fraternité. Au même titre que Claire Diterzi, qui chante sa vie intime dans *69 battements par minute*, accompagnée de sa guitare, parle de la condition humaine, du rapport aux autres et accède à une forme d'universalité très troublante. Émotion encore, avec

Annette (Théâtre du réel et C^{ie} les transformateurs), un spectacle à partir de 12 ans inspiré d'une histoire vraie, la vie d'une polyhandicapée et la manière dont sa famille vit cette éprouvante situation. Ce spectacle, mêlant théâtre d'ombre et musique, interroge notre rapport à l'altérité avec une grande tendresse tout en évitant l'écueil de la sensibiliserie. La poésie sera également au rendez-vous avec *L'ombre d'une source*, un duo avec le musicien Titi Robin et l'immense acteur Michael Lonsdale. « L'humour sera aussi très présent, avec trois fortes personnalités, François Rollin, Fellag et Sophia Aram, qui dénoncent avec un humour acerbe les travers et les dérives de notre société », poursuit Vincent Villenave. Avec son spectacle *Le fond de l'air effraie*, Sophia Aram, chroniqueuse à France Inter, croque avec malice et tendresse des personnages qui se débattent dans l'air du temps. Cette saison offrira un partenariat fort avec La Rampe d'Echirolles, à travers deux spectacles pour lesquels les moyens humains, financiers et matériels seront partagés. Le premier, *La grande finale*, par la C^{ie} Volubilis et groupe Monofocus, est un concours de danse effréné en public, dans lequel paris du public et bookmaker feront monter la température ! Le second, *Pan-Pot ou modérément chantant* (collectif Petit travers), offre un spectacle



► L'heure bleue, une saison 2015/2016 haute en couleurs.

magique et graphique de jonglage sur un répertoire pour piano.

Création nomade et participative
Lieu d'être de la C^{ie} Acte est une création nomade pour les villes. Impliquant habitants d'un immeuble, d'un quartier, jusqu'à les intégrer physiquement au processus de création, c'est une véritable expérience artistique collective qui associe danseurs professionnels et usagers d'un même espace

urbain. Le spectacle, qui aura lieu en extérieur, donnera à voir une fresque chorégraphique collective dansée aux balcons, réunissant danseurs et habitants, des scènes dansées et, au final, un ballet aérien sur la façade d'un immeuble ♦ EC

Quinzaine Abonnement
La quinzaine d'abonnement de L'heure bleue aura lieu du 24 juin au 3 juillet. 04 76 14 08 08 ♦

■ ÉQUIPEMENT CULTUREL

La salle Paul Bert renommée

En hommage à l'ancien maire René Proby, disparu le 4 février, le nouvel espace culturel portera son nom. Inauguré le 17 octobre prochain, avec deux spectacles musicaux, il proposera trois créations dédiées au jeune public et un spectacle tout public.

Inauguré le 17 octobre prochain, l'espace culturel proposera deux spectacles gratuits en co-plateau, à 19 h 30. *Psychiatrik Fanfaroid 1*, par la C^{ie} Naïm, un show musical entre clownerie et bouffonnerie, et *Imaz'Elia* : l'auteur-compositeur et interprète Laetitia David conviera le public dans son univers poétique aux influences d'Europe de l'Est, d'Afrique et d'Espagne, au chant et à la guitare flamenco. Pour cette première saison, l'espace culturel René Proby accueillera trois créations dédiées au jeune public, *Camille Apache* par la C^{ie} les Zinzins, une comédie musicale qui oscille entre conte moderne et concert un brin "déganté", *Jardins miniatures* (AKoustea C^{ie}), une installation sonore interactive (destinée



► Illustration du spectacle Camille Apache.

aux tout-petits à partir de 10 mois) et *Un mystérieux voyage en forêt*, trois contes magiques imaginés avec des enfants, par La fabrique des petites utopies. Enfin, *Yadéwatts* de la

C^{ie} Futilité publique dans lequel Rosie Volt, une "one lady show" survoltée, offre un récital de "polyfolies", une odyssée musicale très farfelue ! ♦ EC

■ CE QU'EN DIT...



Cosima Vacca,
adjointe à la culture

La saison 2015-2016 offrira au public tous les genres artistiques (théâtre, danse, arts de la rue, chanson...). La dimension participative est très importante, par le biais des résidences d'artistes qui permettent aux habitants et plus particulièrement aux écoliers et collégiens de collaborer avec des professionnels lors d'ateliers, mais aussi avec les spectacles hors les murs, notamment les arts de la rue : c'est la culture qui se met au service des habitants, rendue accessible à tous. Le Mois de la chanson est également un temps fort de la programmation, un événement spécifique au sein de l'agglomération. Quant à l'espace culturel René Proby, je souhaite avant tout dire que je suis très heureuse qu'il porte le nom de l'ancien maire de la ville, car c'était un homme très cultivé qui avait beaucoup d'esprit et d'humour. Ce nouvel espace culturel a pour ambition de diffuser des spectacles dont le rayonnement ira bien au-delà du quartier Paul Bert. Sa taille et sa configuration sont de nature à favoriser la pratique et les résidences artistiques, ainsi que les spectacles à vocation intimiste. Je souhaite que ce lieu soit un espace convivial, feutré, propice à la détente. L'espace culturel René Proby se veut aussi un lieu de diffusion culturelle complémentaire à L'heure bleue. Je tiens d'ailleurs à saluer l'engagement et l'enthousiasme dont font preuve les membres de son comité de liaison ♦ Propos recueillis par EC

1 Alma, coopérative informatique détenue à 100 % par ses salariés, a reçu le 15 avril à son siège la visite de David Queiros, maire, et de Jean-Jack Queyranne, président de la Région Rhône-Alpes, accompagnés de plusieurs élus dont Christophe Ferrari, président de la Métro, et Eliane Giraud, sénatrice de l'Isère. Les différentes activités d'Alma ont été présentées. Cette visite a également permis à plusieurs salariés-associés d'Alma de témoigner de leur expérience et de leur implication dans la Scop ♦



2 3 4 Dans le cadre du centième anniversaire du Génocide arménien, la ville a reçu durant une semaine la délégation arménienne conduite par M. Norik Martirosyan, maire de Pokr-Vedi, et M. Rubik Abrahamyan, préfet de la région d'Ararat. Pour l'occasion, ils ont pu rendre une visite de courtoisie aux personnes âgées du logement-foyer place Karl Marx et ont participé à une rencontre avec les élus et les associations dans la salle du Conseil municipal. Un dépôt de gerbes était également organisé place du 24 Avril 1915 ♦



5 6 Pour sa 10^e édition, le bal de la Liberté a invité Les Barbarins Fourchus et le Ti'bal d'André Minvielle. Les habitants ont été nombreux à venir danser dans une ambiance festive et conviviale ♦



7 8 Vendredi 8 mai, le maire, les élus, la population, Denise Meunier, ancienne résistante, et Ezio Goy, président du Comité de liaison des anciens combattants, ont commémoré la victoire sur le nazisme, à l'occasion du 70^e anniversaire de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie. Un circuit en car était prévu afin de se rendre dans les différents lieux de mémoire de la ville ♦





9 Latifa Ibn Ziaten, mère du militaire qui fut la première victime de Mohamed Merah en 2012, a été accueillie à la Maison communale par le maire lors de sa venue ♦

10 Lundi 11 mai, une conférence en présence de Latifa Ibn Ziaten était organisée à L'heure bleue, à l'initiative de la MJC Les Roseaux, devant les élèves des écoles élémentaires et des collèges de la ville. Cette rencontre a permis de présenter son association et d'échanger sur les valeurs de la République, sur la laïcité et sur les difficultés du vivre-ensemble aujourd'hui ♦



11 Jeudi 21 mai, l'équipe enseignante et les élèves de l'école Ambroise Croizat ont inauguré la frise nouvellement posée sur l'école ♦

12 13 Un mois après le succès d'*Eternellement Piaf*, L'heure bleue accueillait les 22 et 23 mai le spectacle *Peplum*, un projet artistique fédérant 150 amateurs, comédiens, danseurs, musiciens, scolaires et adultes sous la houlette de la troupe Odyssée Ensemble et C^{ie} ♦



14 Le maire et les élus étaient présents ce 27 mai lors de la Journée nationale de la Résistance, place du Conseil national de la Résistance. Cette journée de mémoire a été décrétée en France par le Sénat en 2013, la date étant choisie en référence à la première réunion du Conseil national de la Résistance (CNR) le 27 mai 1943 ♦

15 Les jardiniers de la ville sont à pied d'œuvre pour embellir et fleurir la ville au quotidien ♦



16 Le Service développement de la vie sociale (SDVS) a organisé en mai quelques jours de vacances pour les personnes âgées du logement-foyer Pierre Sémard à la Grande Motte ♦



ALP'AUDITION
Laurent FAVIER

APPAREILLAGE DU MALENTENDANT
ACCESSOIRES TÉLÉVISION ET TÉLÉPHONE
RÉPARATION ET RE-RÉGLAGE TOUTES MARQUES

VENEZ TESTER VOTRE AUDITION GRATUITEMENT*
* test de dépistage à but non médical

17, avenue Gabriel Péri 04 76 25 40 78
38400 St Martin d'Hères laurent.favier@alp-audition.com

NOUVEAU RESTAURANT à St Martin d'Hères !

Simplement bon !

Ouvert du Lundi au Samedi
Midi et Soir



44, av. Gabriel Péri
38400 Saint Martin d'Hères
04.76.51.60.43



Produits frais de saison
et cuisine maison

www.restaurant-atelier44.fr



NOUVEAU
300 m² de produits
du monde



Avenue Gabriel Péri - Saint Martin d'Hères (Parking KFC)
OUVERT 7j/7 - 04 38 38 88 88



PROMO PNEUS SERVICES

04 38 38 86 86

VOS PNEUS MOINS CHERS !
vente et montage de pneus toutes marques
prix discount - parallélisme - réparation

7.30 > 19.00
du lundi au samedi
promopneus-services.fr

ZI Sud - 20 rue du Béal
(face Maison de la Pierre)
38400 St-Martin d'Hères



résidence **GREEN PARC**
Saint-Martin d'Hères

DÉMARRAGE DES TRAVAUX
SECTEUR TAILLÉES

Optez pour la green attitude!

ENTRE LE CAMPUS & LE CHU
IDÉALEMENT PLACÉ POUR INVESTISSEMENT **LOCATIF!**
RT2012

Du T2 au T5,
29 logements sur 2 et 3 étages

- Des commerces de proximité à quelques minutes.
- Un coin de verdure à 2 minutes du centre-ville.
- Des pistes cyclables qui vous mèneront où vous voulez.
- La digue toute proche vous promet détente et exercices.

Loi **PINEL**

Renseignements et vente:
0476 485 989
brunoblain-promotion.com

brunoblain
Promotion

TRAVAUX EN COURS



VIVRE À ST MARTIN D'HÈRES

2 RÉSIDENCES
de 15 et 17 appartements

TVA RÉDUITE

Orphée & Eurydice
Votre source d'inspiration

2 commerces À VENDRE

T3 à partir de 142 000 €* ■ **T4 à partir de 179 000 €***

Place de parking couverte N°C103 ■ Garage compris N°A201

ISERE HABITAT
UNE AUTRE VISION DE L'HABITAT

04 76 68 38 60
www.isere-habitat.fr

Logo: DÉCLARATION D'INTÉRÊT ÉCARTÉ 2012

*Sous conditions de plafonds de ressources.

■ PARC EN FÊTE !

Place aux festivités !

Grand rendez-vous festif annonciateur de l'été, Parc en fête ! aura lieu samedi 20 juin, de 15 h à minuit. Événement intergénérationnel, il séduira petits et grands. Au programme : activités sportives et culturelles, ateliers maquillage, henné... Et dès 19 h, place à la grande scène musicale avec des concerts qui devraient électriser le public.

Pour cette 5^e édition de Parc en fête !, petits et grands pourront à loisir profiter des multiples festivités. Durant tout l'après-midi, de nombreuses activités sportives seront proposées : foot, escalade, roller, badminton, ping-pong, sports de combat... ainsi qu'un espace dédié au footenbul (partie de football jouée par des participants enfermés dans une bulle géante) et une animation rodéo ! Les petits ne seront pas en reste avec un atelier psychomotricité, accessible dès l'âge de 6 mois, des ateliers cirque et maquillage. Pour les plus grands, un atelier de henné sera également proposé. Les adeptes d'activités plus calmes pourront profiter des jeux en bois de Festijoux, de l'échiquier géant et jouer aux cartes ou encore disputer une partie de pétanque. Côté culture, un atelier photo et écriture destiné aux enfants sera proposé, ainsi que des animations autour du livre en compagnie des bibliothécaires de la ville. La compagnie Bémol, fanfare composée de clowns et de musiciens, donnera le tempo, en invitant le public à déambuler dans le parc à 15 h 30, 17 h et 18 h 20. Dès 19 h, le public sera convié devant la grande scène pour assister aux concerts. Léo Larue ouvrira le bal des festivités. Entre rock et chanson française, rêve et réalité, humour et gravité, Léo Larue se balade dans de simples histoires de notre quotidien. Des textes écrits sur le vif, des tranches de vie... Les chansons de Léo Larue sont autant de coups de tête aux idées reçues. Puis place à Nefertiti in the Kitchen, duo déjanté, réunissant une chanteuse de rue au tempérament bien trempé et un homme orchestre barbu. Avec leur joyeux bastingue, entre accordéon électrique, boîte à musique et autres curiosités,



ils emporteront les spectateurs dans un univers forain rappelant les années folles. À 21 h 15, ce sera au tour des percussions de la Cie martinénoise Les 40 Bis, suivies de 40 degrés ou de force. Fusion de deux groupes, la C^{ie} 40 Batteurs et l'Ordinaire Grand Orchestra, 40 degrés ou de force est une musique faite de partage et de métissage, aux influences venues d'Afrique, de Méditerranée et du Sud... Un mélange d'acoustique et d'électronique qui fera vibrer... à n'en pas douter ! ♦ EC

> Temps fort

Zumba party !

Avis aux amateurs de zumba. Ils sont invités à venir en nombre pour participer aux deux zumba party !
Parvis nord : 16 h 15 - parvis sud : 17 h 30



> Restauration

Saveurs du monde

Un espace restauration buvette, sur le thème des cultures du monde, sera ouvert à partir de 15 h. Des mets du Mali (association Cormi), du Portugal (association Mocidade do Verde), d'Arménie (association Croix-Bleue arménienne) et du Maghreb (Autisme Vies) seront proposés.



■ MAÎTRES ET CHIENS CITOYENS

Sensibilisation citoyenne

Les possesseurs de chiens sont invités à se rendre aux différents ateliers organisés par le service prévention et médiation de la ville dans le cadre de Parc en fête ! Lors de cette sensibilisation citoyenne, il leur sera rappelé les règles concernant

la propreté, les chiens dits dangereux de 1^{ère} et 2^e catégories. Des cours d'éducation canine seront également dispensés, ainsi que des démonstrations et animations.

Chiens et maîtres



Citoyens !

■ MAISON DE QUARTIER ROMAIN ROLLAND

Ils ont raconté leur école

Belle initiative à la maison de quartier Romain Rolland où des habitants ont offert un peu de leur mémoire d'écoliers. La bibliothèque exposait en mai le fruit de leurs témoignages.



► Une habitante initie les enfants à l'écriture à la plume.

L'idée a germé fin 2014, au fil d'une discussion entre enseignants, bibliothécaires et professionnels du CCAS : les personnes âgées du quartier Romain Rolland détiennent une formidable mémoire à transmettre. Et qui parmi les seniors n'a pas une histoire d'école à raconter ? Des anecdotes de tableau et de maître, de blouse obligatoire, de craie ou d'encre sur les doigts, de poêle à

bois ? Ainsi naît un beau projet... En mars, le secteur patrimoine de la ville, organisait une visite de l'école du Village pour les enfants de l'école Romain Rolland (du CP au CE1). Il s'agissait d'évoquer, documents à l'appui, l'histoire de l'établissement : une histoire vibrante d'événements et d'émotions dont les traces méritent d'être conservées mais aussi révélées. Cette révélation, comme le confirme

Mahjoub Selmi, coordinateur d'action sociale, il fallait qu'elle passe par l'objet, l'image et la parole. « Du CP au CE2, les élèves ont ainsi travaillé avec leurs enseignants, mais aussi sollicité la mémoire de leurs grands-parents. » Une collecte large d'objets, de documents, de photographies, menée par le secteur du patrimoine, les enseignants et les professionnels de la maison de quartier, a permis

de nourrir une exposition, présentée du 21 avril au 16 mai dernier. Une mémoire à voir et à écrire, puisque Danielle Bault, une habitante, proposa en complément des ateliers d'écriture à la plume. Des moments appréciés des adultes et des enfants, peu familiers de l'encre et de l'art des pleins et des déliés.

Un projet largement nourri aussi par la parole, celle de plusieurs habitants âgés du quartier. Ceux-ci se sont rendus dans les classes, fin avril, pour témoigner de leur vie d'écolier, des méthodes des maîtres, des aléas de toutes sortes, d'un mélange de rudesse et de moments marquants. Une expérience qui a enchanté les seniors, prêts à continuer l'aventure. Leurs témoignages ont été par ailleurs enregistrés, et la publication d'un livret retraçant toutes les facettes de ce projet intergénérationnel est aujourd'hui à l'étude. ♦ DM



Les Mélodrôles
Soirée cabaret

L'association Les Mélodrôles, qui regroupe des choristes débutants et confirmés, fête ses 10 ans. Samedi 13 juin, elle organise une soirée cabaret, salle Romain Rolland, à 20 h 30. Entrée : 10 euros. Tél : 04 76 62 06 01 ♦

SDVS
Journée détente

Mardi 23 juin, le Service de développement de la vie sociale (SDVS) propose une journée détente au Murier. Au programme : déjeuner préparé par le service restauration de la ville, jeux de cartes, intermède musical. Tarif : 22,50 euros. Nombre de places limité. Inscriptions jusqu'au 12 juin au SDVS (04 56 58 91 40) ♦

Roue libre
Réparation de vélos

L'association Un p'tit vélo dans la tête propose des ateliers de réparation de vélos. Mercredi 10 juin, secteur les Eparres, mercredi 17 juin, secteur Malfangeat, mercredi 24 juin, secteur Louis Jouvét ♦

■ REPAIR CAFÉ

Jeter ? Pas question !

Ouvert depuis trois mois, le Repair café de Saint-Martin-d'Hères a déjà fait de nombreux émules. Convivial et utile, il permet aux habitants de faire réparer divers objets dans une démarche environnementale et participative.

Lundi 13 avril. 15 h. Maison de quartier Elsa Triolet. Michelle affiche un large sourire. Elle quitte les lieux avec sa "nouvelle" lampe torche, fraîchement réparée par un bénévole de l'association. « J'ai entendu parler de la création d'un Repair café l'an dernier. Intéressée par le concept, j'ai participé aux différentes réunions qui se sont tenues avec les habitants et des professionnels de la ville. Aujourd'hui, je suis venue pour faire réparer ma lampe », raconte-t-elle. « J'ai horreur du gaspillage. Je préfère faire réparer que jeter. Cette lampe avait juste un petit problème de connexion. Un bénévole vient à l'instant de la ressouder. C'est génial, non ? »

Comme toutes les personnes qui fréquentent le lieu, ouvert chaque premier lundi du mois, Michelle a d'abord dû remplir un petit questionnaire à son arrivée. « Il s'agit d'une trace écrite qui nous permet de recen-



ser le nombre d'objets diagnostiqués et de différencier à la fin du rendez-vous ceux qui ont été réparés de ceux qui n'ont pas pu l'être. Ce document est aussi un moyen de faire connaître

le règlement intérieur du Repair café qui explique notamment que toute intervention ne vaut pas réparation et que pour chaque appareil réparé, une participation de 5 euros assimilée

à un don est demandée », témoigne Fabienne, l'une des huit bénévoles de l'association martinéroise.

Une fois la demande d'intervention remplie et signée, les personnes sont reçues par un bénévole bricoleur aussi compétent que chaleureux – actif ou retraité, ingénieur ou mécanicien... – qui réalise un diagnostic dans la minute. En quelques regards, en quelques manipulations, le réparateur décortique l'objet et trouve l'origine de la panne. Quand celle-ci est trouvée, une décision est prise en accord avec le demandeur, en fonction des possibilités existantes. S'ensuit le travail de réparation, souvent en binôme : « On demande aux gens de participer un peu. Échanger, s'entraider, c'est aussi ça la philosophie de Repair Café », explique Fabienne. Une belle action locale pour lutter contre l'obsolescence programmée. ♦ EM

■ PLAN D'OCCUPATION DES SOLS (POS)

Vers un renforcement des engagements

Au nombre de quatre, les grands engagements du Plan d'occupation des sols (Pos) sont structurés par thématiques : environnement, habitat et foncier, espaces économiques et déplacements. De ces engagements découlent une volonté de répondre aux questions environnementales tout en considérant les évolutions urbaines, démographiques, sociales et économiques de la commune.



**Demain,
la ville**

Révision du Plan
d'occupation des sols

L'environnement est un enjeu important pour la ville qui s'engage à renforcer sa préservation. En découlent des axes forts comme optimiser et sécuriser les déplacements de "modes doux" qui renforceront le lien entre les différents secteurs et qui seront une alternative à l'usage quotidien de la voiture ; favoriser durablement les ressources en eau potable ou encore mettre en valeur une trame verte et bleue dans la ville. Saint-Martin-d'Hères bénéficie déjà d'une trame verte structurée,

qui est évaluée aujourd'hui à 48 % de la surface totale communale, comprenant des espaces herbacés sur les domaines publics et privés (dont de nombreux jardins familiaux), ainsi que des forêts et des petits bois. S'ajoute à cela, les 5 hectares du parc Jo Blanchon qui sont un atout majeur pour cette trame verte.

L'habitat, le foncier

La volonté affichée des élus est de construire la ville sur la ville en densifiant de manière cohérente et qualita-

tive pour éviter l'étalement urbain et répondre au mieux aux demandes de logement. Il s'agit aussi de garantir la mixité sociale et l'intergénérationnel dans le cadre de constructions diversifiées, de répondre aux besoins des habitants en termes d'équipements et de services de proximité... Pour cela, Saint-Martin-d'Hères dispose encore d'espaces fonciers disponibles.

Les espaces économiques

L'objectif est de pérenniser les espaces économiques de la ville et d'assurer une diversité d'activités. Plusieurs solutions s'offrent à la commune : poursuivre le renouvellement urbain des anciennes zones économiques, intégrer les activités économiques et commerciales dans la ville quand elles sont compatibles avec les autres fonctions urbaines, maintenir une diversité d'emplois et d'activités en continuant de développer de nouveaux programmes... Il s'agit aussi de valoriser le domaine universitaire en renforçant les liaisons urbaines et paysagères.

Les déplacements

Le maillage des quartiers reste un objectif fort des élus, il s'inscrit d'ailleurs dans le but de développer des modes alternatifs à la voiture. La liaison

entre les quartiers est une condition de sa réussite. Le développement et le renforcement du réseau de transports en commun, l'optimisation du réseau de bus, le prolongement de la ligne D du tram ainsi que la valorisation des modes doux sont les principales composantes des déplacements tels qu'ils sont envisagés à Saint-Martin-d'Hères ♦ ACB

■ DATES CLÉS

3 juillet

Débat du PADD (projet d'aménagement et de développement durable) en Conseil de métropole, qui a été préalablement débattu lors du Conseil municipal du 27 mai.

De janvier à février 2016

Arrêt du projet du PLU par délibération du Conseil municipal et du Conseil de métropole

Juin 2016

Enquête publique

Septembre 2016

Avis du Conseil municipal

Octobre 2016

Approbation du PLU par le Conseil de métropole

■ CONCERTATION

Premier rendez-vous vers un nouveau PLU

Dans le cadre de la concertation liée à la révision du Pos, une première réunion publique s'est tenue mercredi 6 mai, salle Ambroise Croizat. Au-delà des enjeux intercommunaux liés à la mise en place de la Métropole, la révision du Pos s'inscrit dans la continuité de l'ancien PLU, annulé en novembre 2014.

Rendez-vous était pris le 6 mai avec les habitants afin d'enclencher la démarche de concertation et de transformation du Pos en PLU pour organiser le développement de la commune de manière cohérente et ambitieuse. L'ancien PLU, qui date de 2011 et qui a été annulé récemment, fixait des objectifs qui ne sont pas remis en cause aujourd'hui et qui seront maintenus. C'est dans ce sens que le maire, David Queiros, a introduit cette réunion en affirmant que « *tout ce qui a été enclenché avant janvier 2014 doit se poursuivre, avec la collaboration de la Métropole. Saint-Martin-d'Hères doit être ambitieuse en terme d'environnement, d'habitat, de transports et d'économie* ». Cette révision s'inscrit

donc dans le cadre de la métropole puisque celle-ci a aujourd'hui cette compétence. Ce travail mené conjointement va permettre de porter le projet de la ville dans la construction du futur PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Un diagnostic de la ville concernant le volet environnemental, urbain, l'évolution de Saint-Martin-d'Hères ces dernières années a été présenté. Un constat sans équivoque a été fait sur l'attractivité de la commune dont la population progresse. La ville serait aussi une bonne élève quant à la consommation de son espace, à savoir une consommation raisonnée de l'espace libre foncier et de l'espace urbain que l'on rénove. L'idée étant de construire

la ville sur la ville et de consommer les réserves foncières, encore importantes, petit à petit. Les orientations politiques en matière d'habitat ont été réaffirmées : des constructions de logements collectifs de qualité, peu de logements individuels, une mixité sociale assurée avec la construction de logements publics maintenue.

Le prolongement de la ligne D du tram en direction de Grand'Place, la mise en œuvre du PADD (projet d'aménagement et de développement durable), sa planification dans le temps, le projet Neyrpic sont autant de sujets qui ont été source de débats entre élus et habitants. La concertation ne fait que commencer, les habitants sont invités à s'exprimer ! ♦ ACB



■ CHAMPBERTON

Pluralis présente le programme

Lors de la réunion publique du 9 avril à la maison de quartier Aragon, Pluralis et la ville ont présenté aux habitants

Pluralis a racheté la résidence Champberton en septembre 2014 (290 logements et 55 parkings).

En ouverture de la réunion publique, le 9 avril, à la maison de quartier Aragon, le maire, David Queiros, a rappelé que « 14 millions d'euros seront investis : c'est un effort très important de la part des collectivités (État, Métro, Région) qui participera à l'amélioration de la qualité de vie. » Michel Brun, directeur du service aux habitants de Pluralis, a ensuite rappelé les dernières avancées : « La maîtrise d'œuvre a débuté en novembre 2014, avec le cabinet d'architectes et le bureau d'études. De novembre à mars, ils ont visité une centaine de logements et les parties communes afin d'établir le programme des travaux concernant l'accessibilité, l'amélioration du confort et l'économie d'énergie. » Concernant le renforcement thermique, les travaux porteront sur l'isolation des façades et des toitures, le remplacement des fenêtres et volets, le changement du mode de chauffage, l'installation d'un système de ventilation refait à neuf. Il



Calendrier

Travaux

- Jusqu'à décembre 2015 : élaboration du projet, concertation locative, consultation des entreprises.
- 2016-2020 : réalisation des travaux

Budget

Travaux

La ville investit 1,6 million d'euros pour l'aménagement des espaces extérieurs

s'agit aussi d'améliorer l'habitabilité, la sécurité et le confort des logements et des parties communes : réfection à neuf des pièces humides (cuisine, salle d'eau et WC) ; sécurité des installations électriques ; restructuration des halls d'entrée, rénovation

des montées d'escaliers, réfection des terrasses, sécurisation des halls et sous-sols. Concernant les logements, si certains sont en très bon état, d'autres sont dégradés. Les travaux seront donc effectués à la carte, selon l'état des logements. Quant à la

renovation des espaces extérieurs, prise en charge par la ville, priorité sera donnée au stationnement, avec une augmentation des places disponibles, une localisation plus claire des espaces dédiés et une meilleure gestion du stationnement les jours de

Robespierre

Les trois immeubles comportant 48 logements, de l'ensemble immobilier Robespierre (Opac 38), situés rue Lénine, bénéficient de travaux d'amélioration thermique. Les bâtiments ont été isolés par l'extérieur des façades et repeints. Une chaufferie collective va remplacer les radiateurs électriques individuels énergivores ainsi que les ballons d'eau chaude. Les halls d'entrée des immeubles seront restructurés



■ PROGRAMME USER

L'utilisateur au cœur des espaces publics

Replacer les usagers au cœur de la conception et de la gestion des espaces publics, telle est l'ambition du projet USER*, initié par Grenoble Alpes Métropole depuis février 2013 au sein de neuf villes européennes engagées dans un travail partenarial de collaboration et d'échanges.

Dans un contexte de croissance et de transformation des villes européennes, le défi majeur est de créer des espaces publics de qualité. Lieux d'exercice de la citoyenneté, d'interactions sociales et de construction d'un sentiment d'appartenance, ils sont les vecteurs du lien social. Cependant, on observe de nombreux conflits : différents types d'occupation (passants-résidents, usages diurnes-nocturnes, manque de convivialité...), difficultés

de gestion (ordures ménagères, difficultés d'accès pour l'entretien des espaces...), absence d'usages, usages inappropriés... Partant du constat de ces dysfonctionnements, le projet USER vise à réaliser des espaces publics de qualité, plus sûrs, mieux gérés, plus propres et plus conviviaux en plaçant les usagers au centre de la réflexion. Grenoble Alpes métropole a fait le choix de travailler sur des espaces publics situés dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville : le secteur Renaudie à Saint-Martin-d'Hères et le quartier Iles de Mars-Olympiades à Le Pont-de-Claix qui ont des problématiques communes (difficultés d'appropriation par les usagers et problèmes de gestion notamment) et ont la particularité d'être en cours de transformation. Au total, neuf villes issues de huit pays – Saint-Martin-d'Hères et Le Pont-de-Claix (France), Copenhague (Danemark), Dresde (Allemagne), Cracovie et Lublin (Pologne), Lisbonne (Por-

tugal), Pescara (Italie), Malaga (Espagne) et Riga (Lettonie) – ont participé au projet. Elles ont suivi des séminaires de partage de connaissances, participé à des ateliers organisés en sous-groupes de trois villes partageant des problématiques semblables et qui se sont accueillies mutuellement, et enfin, des séminaires de diffusion des connaissances. Chaque ville partenaire s'était quant à elle engagée à construire un partenariat local avec un groupe d'usagers, à élaborer un Programme d'expérimentation local (PAL) qui consiste à trouver des solutions aux dysfonctionnements et à mettre en place un plan d'actions. La conférence finale, qui s'est tenue les 9 et 10 avril dernier à Grenoble Alpes Métropole, réunissant techniciens et élus, a permis de dresser un bilan de toutes les villes impliquées dans le projet

* USER : Changes and conflicts in using public spaces (changements et conflits dans l'usage des espaces publics).



des travaux

le diagnostic établi et le calendrier des travaux prévus.

marché. Il s'agira également de réaliser une meilleure desserte piétonne et d'améliorer le circuit et le stockage des ordures ménagères.

Lors de la réunion, plusieurs questions ont été posées, notamment l'éventuelle augmentation du loyer en cas d'agrandissement des logements. Pluralis a répondu que les loyers au

mètre carré n'augmenteraient pas, même après les travaux. La question des charges en cas de présence de balcons ou d'ascenseurs a également été évoquée. Cécile Ravel, directrice de l'habitat, a répondu que « si le chauffage collectif était retenu, il serait inclus dans les charges » ♦ EC



LE POINT DE VUE DE L'ÉLU...

Brahim Cheraa
Adjoint à l'habitat, patrimoine et sécurité des bâtiments

La réhabilitation du quartier Champberton est un élément essentiel de notre politique en matière d'habitat. Au-delà de la grande satisfaction que nous avons eue à l'issue des négociations avec Pluralis, ce projet, qui n'en est qu'aux phases de concertation avec les habitants, transforme un habitat essentiellement détenu par des propriétaires privés en un habitat public qui de surcroît sera de qualité. Il l'est déjà grâce aux permanences tenues deux fois par semaine par la responsable de secteur qui est l'interlocutrice de proximité auprès des habitants. De plus, Pluralis souhaite travailler conjointement avec des habitants et mettre en place un groupe de réflexion et de concertation. Nous espérons d'ailleurs travailler avec ce même groupe lors de la phase de concertation prévue en janvier 2016 qui concernera l'espace public. Il est primordial que les habitants s'emparent de cette démarche car ce sont eux qui ont l'expertise d'usage. Pluralis s'est engagé à ne pas augmenter les loyers. En revanche, si des ascenseurs sont installés, nous savons qu'ils feront augmenter les charges. Aussi, un programme de travaux à la carte sera proposé. Le chantier sera long, il va durer près de quatre ans, nous reviendrons souvent vers les habitants pour les tenir informés des avancées de cette réhabilitation ♦

Propos recueillis par ACB

« Depuis la première réunion, en septembre dernier, je pense que les habitants sont conscients que la situation évolue, que leurs demandes sont prises en compte, qu'il y a un suivi, et notre personnel est maintenant bien identifié. Pluralis souhaite communiquer à chaque grande étape du chantier, c'est la raison pour laquelle nous avons diffusé une première lettre d'information dans toutes les boîtes aux lettres suite à la réunion publique du 9 avril. Nous souhaitons vraiment que les habitants s'impliquent, en association avec nous. L'idée est de former un collectif d'habitants référents (au moins une personne par montée) qui, avec les référents ville, le cabinet d'architectes et le bureau d'études, pourra se réunir régulièrement. »

Michel Brun,
service aux habitants, Pluralis

« Dès le départ, la ville s'était engagée sur les espaces extérieurs. Le stationnement est une priorité. Il manque de places, la signalisation au sol est peu matérialisée, ce qui conduit à des stationnements anarchiques au détriment des espaces verts. Il faut aussi être vigilant sur les points de collecte et de ramassage des ordures ménagères. Dans un quartier plus agréable, les espaces extérieurs doivent l'être aussi. À chaque étape, la ville souhaite que les habitants participent. »

Erwan Mahé, directeur de l'aménagement de la ville

Amadeus

L'immeuble résidentiel Amadeus a été inauguré le 19 mai par le maire, David Queiros, et Pierre Ribeaud, président de l'Opac 38. Situé derrière le groupe scolaire Paul Eluard, il comporte 12 logements sociaux, du T2 au T5, et 7 garages. Cet immeuble est labellisé BBC (bâtiment basse consommation) et répond au référentiel QEB (qualité environnementale des bâtiments). Les logements sont chauffés par une chaufferie collective au gaz et l'eau chaude sanitaire est produite par des panneaux solaires situés en toiture ♦



Conseil Citoyen

La ville souhaite rencontrer les habitants du quartier Renaudie-Champberton-La Plaine sur la mise en place du Conseil citoyen qui permet une participation active aux projets sur le quartier. Samedi 13 juin, de 9 h à 12 h. Maison de quartier Louis Aragon (27 rue Chante-Grenouille). Renseignements : 04 76 60 90 90 ♦

ALLÉE ÉTIENNE GRAPPE

Réaménagement concerté

Élaboré en collaboration avec les habitants et usagers du site, le projet de réaménagement de l'allée Etienne Grappe du quartier Renaudie a pour objectif d'améliorer le cadre de vie d'un des secteurs les plus dégradés.

Le projet de réhabilitation de l'allée Etienne Grappe s'inscrit dans le cadre du Plan guide de réaménagement des espaces extérieurs du quartier Renaudie mené par la ville en concertation avec les habitants et l'ensemble des acteurs du quartier entre 2013 et 2014. Réguler et occuper l'espace public, préserver l'intimité des habitants, améliorer la qualité du paysage public, la signalétique, valoriser l'architecture, végétaliser, relocaliser les boîtes aux lettres, améliorer les éclairages publics, réduire le passage des véhicules motorisés sont les principaux objectifs qui ont présidé à la conception de l'esquisse. Trois ateliers de concertation ont réuni la ville et des usagers du quartier (habitants, riverains, représentants de l'association Les Terrasses Renaudie). Le premier



a permis de réaliser un diagnostic sur site avec les habitants. Le deuxième, en janvier, a été l'occasion de faire une synthèse des enjeux partagés et de proposer des pistes d'aménage-

ment. Entre les deuxième et troisième réunions, à l'initiative de l'association Les Terrasses Renaudie, une synthèse a été élaborée, au cours de laquelle les participants ont demandé à être asso-

ciés au suivi des travaux, ont évoqué la nécessité de réinvestir les logements vacants et les possibles risques de dégradation, et leur volonté de voir s'installer des commerces de proximité. Le dernier atelier, en avril dernier, a permis de valider l'esquisse finale. Pour Youenn Gourmelen, président des Terrasses Renaudie, « ce réaménagement marque une évolution positive, mais ce ne doit pas être qu'une pierre dans l'édifice ». Un réaménagement qui s'inscrit par ailleurs dans une démarche globale qui comprend le cadre physique (parkings, gestion des ordures ménagères, espaces publics...), la qualité d'habiter des logements (publics et privés) et la dynamique de vivre ensemble (Conseil citoyen, actions de la GUSP...) ♦ EC

Budget Réhabilitation

Le budget prévu pour la réhabilitation de l'allée Etienne Grappe est de 145 000 euros TTC (dont 60 000 euros de subvention de la Métro) ♦

Calendrier Travaux

Les travaux de réaménagement de l'allée Etienne Grappe débuteront fin 2015 pour une durée de trois mois ♦

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL

Les principales décisions prises

Groupement de commandes du marché de fourniture d'électricité, motion sur le projet de loi d'adaptation de la



► La ville va signer la convention constitutive du groupement de commande d'électricité.

© P.P.A

Conformément aux directives européennes, la France a procédé par étapes à l'ouverture à la concurrence du marché de l'électricité depuis 2000 jusqu'à la dérégulation totale du marché le 1^{er} juillet 2007. Les tarifs réglementés de vente (TRV) fixés par les pouvoirs publics ont néanmoins été maintenus et une large majorité de collectivités les ont conservés. La Commission européenne a considéré que les tarifs réglementés appliqués aux entreprises étaient assimilables à des aides d'État. La France a ainsi prévu dans la loi "Nouvelle organisation du marché de l'électricité", dite loi NOME (7 décembre 2010), la suppression des tarifs réglementés pour les contrats de puissance supérieure à 36 KVa (kilo volts ampère) au 31 décembre 2015. À cette date, tous les contrats de fourniture d'électricité au TRV supérieur à 36 KVa seront caducs. Face au risque que les prestataires privilégient les besoins les plus importants, il est nécessaire d'avoir recours à la mise en concurrence, avant la date d'obligation afin d'être en position de force pour la négociation des prix d'achat. La constitution d'un groupement de commandes présente plusieurs atouts : l'effet volume et la diversité des sites aux profils de

consommation variés est de nature à susciter l'intérêt des fournisseurs et à stimuler la compétition. Il a donc été décidé de reconduire le groupement constitué en 2014 pour procéder à l'achat de gaz, auquel se sont associées les communes de Seyssins, de Seyssinet-Pariset, son CCAS et le Sird (Syndicat intercommunal de la rive gauche du Drac) et le Sirlsag (Syndicat intercommunal pour la réalisation du lycée sud de l'agglomération grenobloise). Tel que défini dans la convention, le groupement de commandes est constitué des communes de Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine, Le Pont-de-Claix, Sassenage, Champ-sur-Drac, Seyssins, Seyssinet-Pariset, le Sird, le Sirlsag, la Commission syndicale des moulins de Villancourt et les CCAS de Saint-Martin-d'Hères, Echirolles, Fontaine et Seyssinet-Pariset. Compte tenu du poids de Saint-Martin-d'Hères au sein du groupement, la ville est désignée en qualité de coordonnateur. Il est donc décidé de signer la convention constitutive du groupement de commandes (durée du marché : accord cadre de 3 ans). *Délibération adoptée à l'unanimité (39 voix pour).*

blissement médicalisé. Pour certaines, un hébergement en établissement médicalisé est indispensable. Par ailleurs, les associations et services publics prestataires rencontrent de graves difficultés financières. C'est le cas de notre Centre communal d'action sociale gestionnaire d'un service d'aide à domicile dont le déficit pèse sur les finances de la ville. Aussi, il est urgent que des mesures législatives et réglementaires soient adoptées dans l'intérêt des usagers et des associations et services publics prestataires. » Ces mesures devraient permettre un financement adapté et suffisant des organismes non lucratifs d'aide à domicile ou gestionnaires d'établissements, améliorer les prestations à domicile, réduire le reste à charge financier des usagers en développant le principe de solidarité nationale, développer les solutions de répit en direction des aidants non professionnels et favoriser l'innovation par le biais d'une aide financière à l'expérimentation. De plus, elles per-

mettraient d'améliorer la situation des personnels par une reconnaissance du diplôme d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS) dans les statuts de la fonction publique, une revalorisation des salaires et une adaptation de la formation des intervenantes à domicile aux évolutions de la dépendance. Enfin, elles favoriseraient la reconnaissance des retraités en tant qu'acteurs économiques majeurs, générant la création de centaines de milliers d'emplois et s'investissant, bénévolement et activement, dans tous les domaines de la société. Il faudrait aussi débloquer les moyens adéquats pour permettre la réhabilitation des logements foyers dont la majorité a été créée dans les années 1970.

La loi d'adaptation de la société au vieillissement attendue depuis de nombreuses années pourrait permettre des améliorations certaines, à condition que les financements qui lui sont associés soient à la hauteur des besoins et dans le cadre de la solidarité nationale et non, comme annoncé dans le projet actuellement soumis au Parlement, supportés uniquement par la Casa (Contribution additionnelle solidarité autonomie), un impôt à la source de 0,3 % des pensions des retraités imposables instauré en 2013. Pour ces raisons, le Conseil municipal de Saint-Martin-d'Hères dénonce la réglementation actuelle qui laisse à charge, pour de nombreux bénéficiaires, un poids financier que ni eux, ni leurs proches ne peuvent assumer. Il exige par ailleurs que des mesures financières soient prises rapidement pour venir en aide aux associations et services rencontrant de graves difficultés financières et qu'une refonte pérenne de la tarification soit mise en place. Il demande que tout soit mis en œuvre afin que la loi sur l'adaptation de la société au vieillissement soit adoptée et promulguée au plus tôt en tenant compte des remarques précédentes. Elle souligne le rôle du CCAS dans l'accompagnement des personnes âgées sur la commune de

Délibérations

En ligne

Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil municipal sur saintmartindheres.fr ◆

■ AIDE AUX VICTIMES DU SÉISME DU NÉPAL

La délibération 51 concernait le versement d'une aide de 2 000 euros au Secours populaire français pour une action de solidarité en faveur des victimes du séisme du Népal. *Délibération adoptée à l'unanimité (39 voix pour)* ◆



Projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement

En ouverture du Conseil municipal, Marie-Christine Laghrour, adjointe à l'action sociale, a présenté une motion sur le projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement : « *Le Conseil municipal s'inquiète de la situation des personnes âgées de la commune en perte d'autonomie dont l'état nécessite des aides afin de leur permettre de rester à domicile ou pour intégrer un éta-*



200

► Le service d'aide à domicile est essentiel pour les personnes en perte d'autonomie.

par les élus

société au vieillissement et adhésion à l'association Espace Belledonne font partie des délibérations votées.

Saint-Martin-d'Hères qui a obtenu le trophée territorial "pôle d'excellence territorial" en 2010.

Délibération adoptée à la majorité (27 pour, majorité, 1 pour conseiller municipal indépendant, 9 ne prennent pas part au vote, Couleurs SMH, Alternative du Centre et des Citoyens et UMP).

Parc naturel régional de Belledonne

Le 19 juin 2014, le Conseil régional de Rhône-Alpes a voté une délibération décidant d'agréer la candidature du territoire de Belledonne pour le projet de création d'un Parc naturel régional de Belledonne. L'association Espace Belledonne a, quant à elle, décidé de procéder à l'évolution de ses statuts lors de son assemblée générale et de l'ouvrir aux communes concernées par le périmètre de configuration du futur Parc naturel régional de Belledonne (l'ensemble de la colline du Murier a été retenu pour Saint-Mar-



tin-d'Hères, la limite étant la route de la Galochère). Le périmètre s'étendra sur deux départements, Isère et Savoie, et regroupera 85 communes et 6 intercommunalités. Un parc naturel régional a pour vocation de protéger et valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de son territoire en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel respec-

teux de l'environnement. Les spécificités prioritaires à développer seront le tourisme, l'agriculture, le pastoralisme et la sylviculture. L'adhésion à l'association représente un enjeu évident pour le site du Murier, au vu des grands objectifs d'un PNR, en adéquation avec la politique menée par la ville sur ce territoire.

Elle permettra en outre de porter les valeurs de Saint-Martin-d'Hères

dans la continuité du travail engagé à l'échelle locale. La révision en cours du Pos, suite à l'annulation du PLU de 2011 (qui classait la colline du Murier en zone naturelle sans possibilité de construction), devrait confirmer cette orientation. Le Conseil municipal a donc décidé de voter l'adhésion à l'association Espace Belledonne, de désigner son représentant, Christophe Bresson, et son suppléant, Giovanni Cupani, et d'inscrire au budget primitif le montant prévisionnel de la cotisation, soit 5 000 euros.

Délibération portant sur l'objet et le montant de la cotisation, adoptée à l'unanimité (39 voix pour).

Délibération portant sur la désignation d'un représentant de la ville et de son suppléant à l'association Belledonne, adoptée à la majorité (27 pour, majorité, 2 pour, UMP, 2 abstentions, Alternative du centre et des citoyens, 8 ne prennent pas part au vote, conseiller municipal indépendant et Couleurs SMH) ♦ EC

Conseil Municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra mercredi 24 juin à 18 h à la Maison communale ♦

■ PISCINE MUNICIPALE

Réhabilitation et activités d'été

Cet été, en raison de la prolongation des travaux de la piscine municipale, la ville élargit son panel d'activités pour tous.

La piscine municipale fait depuis quelques mois l'objet d'importants travaux de réhabilitation. Cela concerne la réfection des plages, des bassins ainsi que la mise aux normes du système de filtration sans oublier la mise en accessibilité des lieux. Ces travaux, initialement prévus par phases afin de permettre l'ouverture au public pendant l'été, ont rencontré d'importantes difficultés qui nécessitent des interventions de consolidation et d'étanchéité des bassins. Le problème concerne principalement la remontée de nappe phréatique et la présence d'anciens dallages et réseaux enterrés découverts lors de la phase de démolition des plages. Ces interventions, qui n'étaient pas prévues initialement, engendrent de fortes contraintes sur le planning prévisionnel des travaux. Aussi, pour permettre aux entreprises intervenantes de réaliser les travaux dans des conditions de confort et de sécurité maximales afin d'offrir aux usagers un équipement rénové de qualité, il a été décidé de ne pas rouvrir l'établissement cet été.

Sachant que de nombreux Martinérois viennent se détendre à la piscine municipale, la ville va à la fois renforcer les activités estivales déjà en place les années précédentes et en déployer d'autres. Cela se traduira par

plus de sorties à la journée (piscines, bases de loisirs, lacs, accro-branche, équitation...); davantage de séances de cinéma en plein air, soit au moins 4 au lieu de 3. De leur côté, les bibliothèques élargiront l'opération "Livres en balade" qui consiste à mettre à la disposition des Martinérois des livres un peu partout dans la ville. Enfin, la reconduction de Smash'plage et ses activités de beach volley participeront à l'ambiance estivale. Pour que chacun puisse connaître l'ensemble des activités mises en place cet été, un programme sera édité et distribué prochainement dans les boîtes aux lettres ♦ PP



► Initiée en 2008, l'activité Smash'plage revient cet été !

■ LUCETTE BELLEMIN S'EST ÉTEINTE

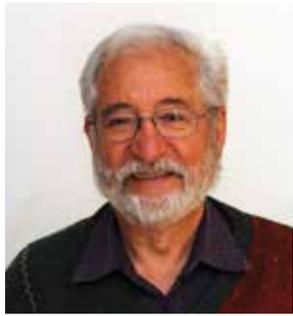


Originaire de l'Ain où elle est née le 12 novembre 1912, la doyenne de la commune, Lucette Bellemin, vient de disparaître dans sa 102^e année. Fortement impliquée dans la vie locale, elle fut élue conseillère municipale en 1965 dans l'équipe du maire Etienne Grappe. Soucieuse de venir en aide aux plus démunis, elle siégea durant de nombreuses années au bureau d'aide sociale de la ville (CCAS). Militante de la paix et de l'anticolonialisme, elle lutta au côté du peuple

algérien pour son indépendance. Ouvrière dès son plus jeune âge dans une imprimerie, elle connaîtra les luttes ouvrières et les conquêtes sociales qui ont marqué le vingtième siècle. Elle était membre du Parti communiste français. Elle se mobilisa également dans la défense des personnes âgées et participa à la création du Colorpa ainsi qu'à l'activité de l'UNRPA. Dans la dernière période, elle fréquentait régulièrement la maison de quartier Paul Bert ♦ FR

Minorité municipale

■ COULEURS SMH (SOCIALISTES, ÉCOLOGISTES ET SOCIÉTÉ CIVILE)



Georges Oudjaoudi

Sport, il faut arbitrer

Reconnaissons que c'est grâce aux bénévoles attachés au développement de leur discipline et à sa promotion, que les clubs de sport vivent. Mais certains clubs ont d'énormes difficultés, passagères ou régulières, à assurer le mode de gestion attendu d'une organisation financée par la collectivité. Et la collectivité se doit d'exprimer des exigences en retour, pour une gestion rigoureuse et les pratiques éducatives avec les jeunes. Sont concernées les pratiques d'accueil et d'encadrement des jeunes pour les faire s'impliquer et progresser dans la discipline, pour les former à la vie collective et au respect des autres. Une plus grande mixité des publics, le développement

de l'audience de la pratique sont également des objectifs attendus. Ces exigences doivent se traduire par des contrats de progrès adaptés à chaque discipline et à chaque club. Dans l'élaboration de ces contrats, l'OMS devrait avoir une vraie place.

Le soutien aux clubs pour leur gestion doit être adapté à la situation de chacun avec une volonté de les rendre autonomes. L'aide à la gestion peut aller jusqu'à une prise en charge totale à condition que les bénévoles s'engagent à progresser jusqu'à l'autonomie. Ce dispositif nécessite une plateforme de service de gestion apte à conseiller et accompagner les clubs. Pour le subventionnement, la commune doit décider d'un budget général (subventions directes et indirectes) puis d'une répartition de l'intervention financière en relation avec le projet de chaque club. Les clubs doivent savoir traiter leurs priorités (compétition, transports, renforcement des effectifs, formation, auto financement, etc...) et en déduire la gestion de leur activité. Il est indispensable aussi d'être clairs dans l'accompagnement social des familles. Si une famille a besoin d'aide financière pour pratiquer un sport, il existe des aides légales. Il convient de ne pas faire porter sur les bénévoles la responsabilité de cet accompagnement mais de leur permettre de mieux orienter les familles.

Seule une vision adaptée et différenciée en affirmant les exigences de solidarité et de transparence indispensables pourrait nous permettre de dynamiser le sport à SMH ♦

groupe-couleurs-smh@saintmartindheres.fr

■ GROUPE UMP



Mohamed Gafsi

Étienne Grappe : des travaux et des engagements

Des travaux vont être entrepris sur la place Etienne Grappe dans le quartier La plaine Renaudie.

Si nous nous félicitons que ces travaux soient enfin entrepris, il n'en demeure pas moins que cela reste encore insatisfaisant.

En effet lors de la dernière commission habitat j'ai fait remarquer qu'il est bien sur agréable de vivre dans un cadre plus attractif mais que néanmoins les habitants du quartier et les citoyens Martinérois ont également des préoccupations aussi si ce n'est plus importantes.

Boites aux lettres cassées et courriers dispersés, dégradations des biens publics, squattages et trafics en tout genre, deux roues et quads sévissant en toute impunité sont le lot quotidien des habitants qui d'ailleurs ont déserté la place. Il y a dix sept appartements vides alors que la place va être rénovée. Ces actes sont le fait d'une poignée d'individus qui souvent ne

sont même pas Martinérois, mais qui empoisonnent toute la commune et on ne peut plus se défausser en disant que c'est un problème qui doit être réglé par la police nationale.

Hélas ce n'est pas un problème qui est relatif à Renaudie mais c'est un problème qui doit tous nous interpeler, élus comme simples citoyens.

C'est une situation qui ne peut plus durer et il nous faut enfin une vraie politique avec des décisions courageuses.

Nous demandons de ce fait que soit incluse dans le programme une indication claire de la part de la majorité stipulant quelles sont également les mesures en matière de vidéo, de médiation avec les habitants, du rôle de la police municipale avec pourquoi pas des rondes, non seulement dans le quartier, mais partout où cela est nécessaire et notamment sur Gabriel Péri ou la prostitution se fait désormais au vu et au su de tous, sans que personne n'y trouve à redire. Des promesses nous ont été faites mais malheureusement nous comme les habitants n'y croyons plus ♦

groupe-ump@saintmartindheres.fr

■ GROUPE ALTERNATIVE DU CENTRE ET DES CITOYENS



Asra Wassfi

Une politique municipale basée sur la rente "logement"

La question du logement est toujours abordée sur le thème de la crise autour de l'accès au logement, du logement pour tous, du manque de logements sociaux. Le rapport de l'Etat sur les questions du logement donne pourtant à réviser nos traditionnels points de vue : le nombre de logements neufs nécessaires à produire devrait être presque réduit de moitié, le parc ancien et public est mal entretenu, le parc public neuf est trop cher pour générer de la mixité sociale, les aides sociales du logement sont contreproductives faisant augmenter les loyers. Toutefois, depuis plusieurs années, notre ville se

transforme : des maisons rasées au profit d'immeubles au ras des trottoirs, le petit commerce disparaissant ou n'arrivant pas à s'implanter. La majorité du maire dit qu'il faut créer des logements pour « ne pas perdre de la population ». Peut-on réellement être sérieux en défendant une politique qui n'inclut pas d'autres dimensions de la vie à savoir : travailler et

produire, s'instruire, respirer, se déplacer, se balader, consommer. Faire du logement pour faire du logement, est-ce bien raisonnable ? Le nombre de logements vides augmente. La mixité sociale ne se décrète pas. La sécurité, le cadre de vie et les obligations fiscales font plus que jamais partie des éléments de décision visant à s'installer dans une ville. La politique de construction de logements conduite par le maire et ses groupes de gauche est dans une totale inadéquation avec les enjeux socio économiques et environnementaux d'aujourd'hui et de demain. La dynamique d'une ville ne peut pas se faire sur la rente du logement : cela implique de faire peser les finances de la commune sur la fiscalité des ménages. Pour être dynamique, donnons envie aux entreprises de s'implanter sur la ville. C'est l'articulation intelligente Entreprises / Habitat / Services qui impulse l'innovation, la maîtrise des coûts et le mieux-vivre pour tous qui font rayonner les villes ♦

groupe-alternative-du-centre-et-des-citoyens@saintmartindheres.fr

Majorité municipale

■ GROUPE COMMUNISTES ET APPARENTÉS



Penser le Saint-Martin-d'Hères de demain

L'accès au logement est une préoccupation majeure des citoyens. Nous avons la lourde responsabilité de participer à l'effort national de construction ou de rénovation de logements. L'accès à un logement adapté est l'une des conditions indispensables au bien-être de chacun. Droit reconnu dans notre constitution depuis 1946 et dans la loi depuis 1982, il ne suffit pas de le déclarer pour le rendre effectif.

Michelle Veyret

Améliorer l'offre de logements, la qualité de l'habitat et l'accès au logement constituent une priorité absolue des politiques publiques.

C'est pourquoi, notre ambition est de conforter les atouts qui font de Saint-Martin-d'Hères une ville harmonieuse : services publics de proximité ; dynamique économique soutenue (3^e pôle emploi de l'agglomération grenobloise) ; développement durable et cadre de vie de qualité avec un habitat diversifié (logements publics, intergénérationnels, étudiants et éco quartier-Daudet).

Entre 2010 et 2014, 756 logements ont été réhabilités. Pour 2015, environ 200 logements vont bénéficier des dispositifs OPAH et Mur Mur (réhabilitation et isolation thermique des copropriétés), dont le double objectif est d'accompagner les propriétaires occupants sous certaines conditions ou bailleurs dans l'amélioration de leur habitat.

Avec le rachat en 2014 de 209 logements de la copropriété Champberton par le bailleur Pluralis, la ville accompagnera la réhabilitation par une poursuite de ses interventions sur les espaces extérieurs. Aucune politique d'accompagnement social ne peut marcher si la qualité de l'habitat n'a pas rendu dignité et fierté aux habitants.

Nous nous réjouissons du formidable mouvement de rénovation urbaine sur la ville qui a su s'adapter et nous poursuivrons dans ce sens. Nous en avons l'ambition, nous en avons les atouts, nous en avons les valeurs, et surtout nous en avons l'envie. Parce que l'une de nos finalités d'élus(es) et aussi l'une de nos motivations sont de contribuer à participer à la construction d'un monde meilleur qui donne du bonheur à chacune et chacun d'entre vous ♦

groupe-communistes-et-apparentes@saintmartindheres.fr

■ GROUPE SOCIALISTE



L'éducation populaire

Dans la droite ligne de Jean Jaurès, nous socialistes Martinérois, soutenons de toutes nos forces, toute initiative allant dans le développement de l'éducation populaire dans notre ville.

Aujourd'hui, il y a une incontestable évolution de l'éducation populaire qui répond aux enjeux de son temps et de son futur. L'action des bénévoles et des professionnels engagés dans les associations illustre chaque jour la vitalité, l'actualité et l'utilité des pratiques de l'éducation populaire. C'est un projet d'émancipation individuelle et collective qui permet à chacun de se situer comme acteur reconnu, impliqué et responsable et cela

Giovanni Cupani

chacun à son niveau. Il faut reconnaître et valoriser l'utilité sociale de l'éducation populaire. En partenariat avec les MJC, il faut communiquer et faire savoir les efforts réalisés pour améliorer la connaissance de l'éducation populaire et co-construire des indicateurs de valorisation qui privilégient une approche qualitative et non quantitative.

Les MJC constituent les principaux partenaires associatifs de la ville de Saint-Martin-d'Hères. Ce partenariat est historique, il se traduit notamment par un conventionnement fort et une attribution de subventions, malgré le montant élevé cette attribution reste notre priorité.

On tiens à réaffirmer le soutien et la considération de la municipalité à l'égard de chacune des MJC. Ensemble nous ferons émerger une politique d'éducation populaire ambitieuse et co-construite.

Les socialistes, que ce soit au niveau national ou local, continueront à avoir des discussions sur le devenir de l'éducation populaire et émettrons leur avis. ♦

groupe-socialiste@saintmartindheres.fr

■ GROUPE PARTI DE GAUCHE - FRONT DE GAUCHE



Notre seule solution : la sauvegarde du service public

Depuis maintenant de trop longues années, notre pays est confronté à une crise sans précédent. Crise économique, sociale et écologique.

On s'attend alors à ce que les politiques publiques inscrivent ces priorités dans leurs orientations.

Pourtant il n'en est rien. Tous les budgets de l'État qui leur sont consacrés sont en baisse : marchandisation de l'accueil de la petite enfance et de l'enfance (garde et loisirs), insuffisance de professionnels, moindre augmentation des allocations familiales...

Thierry Semanz

Et les collectivités locales dans tout ça ?

Force est de constater que les élus locaux préfèrent souvent bétonner plutôt que de se préoccuper de l'avenir des enfants et des jeunes. Restriction drastique des moyens consacrés à la

PMI pour le Conseil général, refus par l'exécutif du Conseil régional de faire de la jeunesse une priorité et ce malgré les promesses du candidat Hollande devenu président.

Saint-Martin-d'Hères ne peut pas rentrer dans ces logiques.

Pour le Parti de Gauche, c'est et ce sera toujours l'humain d'abord. Alors, il nous faut assumer de consacrer au public enfants et jeunes les moyens financiers nécessaires à la lutte contre les inégalités sociales. Cela passe par une augmentation significative des places d'accueil de nos très jeunes enfants à l'avenir, car l'enjeu aussi de nos politiques est de permettre à toutes et tous de s'émanciper de sa naissance, de sa condition première.

Cela passe aussi, par la planification pluri-annuelle de la requalification des groupes scolaires de la commune et ainsi assurer des conditions d'accueil satisfaisantes de nos jeunes élèves.

Vous pouvez compter sur les élu-e-s du PG ! ♦

groupe-parti-de-gauche-front-de-gauche@saintmartindheres.fr

■ ESPACE VALLÈS

Quatre artistes ouvrent les portes de la perception

L'espace Vallès accueille une exposition collective, intitulée *Untitled*, jusqu'au 4 juillet. Quatre artistes, Denis Arino, Cyril Behncke, Frédéric Montégu et Roland Orépük, qui partagent la même passion pour la peinture non-figurative et interrogent la notion de matérialité.



Ces quatre plasticiens ont en commun de s'interroger sur la notion de perception en utilisant les matériaux même de la peinture : couleur, forme, toile... Leur pratique artistique se situe aux antipodes de l'art expressionniste et de la

subjectivité. Ils s'inspirent à la fois du Minimalisme (mouvement né dans les années 1960 caractérisé par une économie de moyens dont le travail et la réflexion portent avant tout sur la perception des objets et leur rapport à l'espace) et de l'Art concret (courant

artistique selon lequel « l'œuvre d'art doit être entièrement conçue et formée par l'esprit avant son exécution (...), le tableau doit être entièrement construit avec des éléments purement plastiques »). Roland Orépük est un artiste martinérois, disciple du peintre Malévitch et co-fondateur du mouvement Radical à Grenoble dans les années 1980. Dans sa pratique artistique, il recherche la simplification extrême, la réduction de moyens, tout en voulant convaincre, interpeller. Il travaille à partir de trois éléments : un mur blanc, une toile blanche et la peinture jaune, sa couleur de prédilection. Le jaune devient alors monochrome, une symphonie en jaune, qui existe et interroge le public, selon l'artiste. Quant à Frédéric Montégu, spécialiste de l'artiste Rothko dont il a publié une thèse, il utilise la bichromie (deux couleurs), qu'il met en scène à partir de deux modules monochromes (une couleur), qu'il se plaît à assembler et dont il réalise une infinité de séries. L'artiste Cyril Behncke s'intéresse, lui, non pas à la

couleur, mais aux matériaux même de la peinture – forme du châssis, toile enduite et matière de la trame nue... – qu'il s'attache à déconstruire pour mieux questionner le public sur ses propres modes de perception. Enfin, Denis Arino, artiste grenoblois, utilise de son côté un motif ornemental antique, la grecque, formé d'une ligne droite brisée effectuant des retours en arrière et constituant une bande. La perception de l'œuvre est modifiée selon le lieu à partir duquel le spectateur la regarde, créant ainsi une impression de mouvement. Quand les artistes ouvrent les portes de la perception... ♦ EC

■ UNTITLED

Exposition jusqu'au samedi 4 juillet Espace Vallès, du mardi au samedi

Conférence de Fabrice Nesta
Fabrice Nesta animera une conférence intitulée Art concert
• Jeudi 18 juin à partir de 19 h
Entrée libre

■ BIBLIOTHÈQUE PAUL LANGEVIN

Un polar, sinon rien !

Depuis Sherlock Holmes et Hercule Poirot, le roman policier a beaucoup évolué. Thriller, suspense, roman noir... Autant de facettes du genre qui fait de plus en plus d'émules. La bibliothèque Paul Langevin invite les amateurs de polars à une rencontre-échanges avec les bibliothécaires, vendredi 12 juin, et à une exposition photographique.

Choisir un bon roman policier pour bien débuter l'été... C'est ce que propose la bibliothèque Paul Langevin vendredi 12 juin à partir de 18 h lors d'un temps découvertes et d'échanges autour du roman policier. Un moment convivial au cours duquel lecteurs et bibliothécaires pourront à loisir partager leurs lectures, coups de cœur et suggestions. Pour l'occasion, Damien Montalan, auteur martinérois, sera présent pour présenter son premier roman, *Heckman* (disponible dans les bibliothèques), et répondre aux questions

du public. *Heckman* se situe dans le Grand Nord, terrain de prédilection de l'auteur, également photographe, d'où il a rapporté de nombreux clichés (il revient tout juste d'une expédition sur l'île de Spitzberg). L'ambiance y est très sombre et qui sait ce qui peut arriver le soir quand il fait noir...! Pour prolonger cette plongée dans l'univers de la "littérature noire", la bibliothèque Paul Langevin accueille aussi du mardi 9 au samedi 27 juin une exposition de photographies prêtées par l'atelier photographique sassenageois. À partir de romans policiers, les

photographes amateurs ont créé des mises en scène. Que les visiteurs se rassurent, pas de sang sur les murs ni de salle de dissection, c'est bien la notion de mystère qui reste la trame de fond ! ♦ EC
<http://www.damienmontalan.fr/>

■ EXPOSITION

Bibliothèque Paul Langevin
• Mardi, vendredi 14 h-19 h
• Mercredi 10 h-12 h / 14 h-19 h
• Samedi 9 h-12 h / 14 h-19 h
Entrée libre

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉ-MATINÉE

Fête de la musique
Dimanche 21 juin à 10 h 30
séance suivie de jeux sur le film
LE CRIQUET
de Zdenek Miler
(sans parole)

Les aventures du petit criquet qui, muni de son violon, croise la route de différents animaux de la forêt : l'araignée sur le fil – le violon cassé – le concert des coccinelles – la danse du violoncelle – la poire du hérisson – la scie chanteuse – la berceuse en fanfare.



■ PROJET VOL'TERRE

Éléphants, fourmis, citoyens...

Les 12 et 13 juin, sur la scène de L'heure bleue, 180 élèves de l'école Voltaire présentent leur création *Éléphants et fourmis*. Deux ans de travail avec un collectif d'artistes ont produit un spectacle qui est avant tout une aventure partagée.

La scène de L'heure bleue accueille en cette mi-juin un événement exceptionnel. Réunir sur une même scène 180 élèves d'une même école est déjà un défi peu banal, mais dire cela n'est pas suffisant, tant l'histoire du spectacle *Éléphants et fourmis* a tout d'une aventure profonde et singulière. Celle-ci a en effet réuni, deux ans durant, tout un groupe scolaire – 180 élèves et 10 professeurs – et un collectif de 12 artistes : conteuse, comédien-ne-s, danseurs et danseuses, metteur en scène, costumière. Coordonné par Marine Daviau pour le Théâtre du Réel, le projet Vol'terre de citoyens a été initié par l'équipe pédagogique de l'école Voltaire. Lassés de voir se dégrader les relations humaines dans leur établissement, les enseignants ont pris le taureau par les cornes. Grâce à une aide substantielle de la Fondation de France, le projet est devenu réalité : des ateliers de pratiques artistiques proposés à tous les enfants par plusieurs compagnies martinéennes, avec la perspective d'une création collective. Dès le début, celle-ci a été voulue résolument pluridisciplinaire, et les enfants ont pu ainsi se glisser dans l'art du conte, le geste théâtral, l'énergie du hip-hop et de la danse contemporaine. Sans oublier le chant et l'écriture qui ont aussi donné corps à un thème partagé et au scénario du spectacle. Ce thème – la citoyenneté – c'est le quotidien d'une école, mais il traverse aussi les arts vivants : sans les valeurs de la citoyenneté, comment en effet vivre ensemble ? Sans l'écoute et le respect



► Lors d'une répétition au gymnase Voltaire.

de l'autre, la tolérance et l'altruisme, sans l'envie de se dépasser pour penser collectif, comment s'engager dans un acte créatif ? C'est bien cet atelier de vie qu'élèves, professeurs et artistes ont animé de leurs envies, au fil des répétitions, puis des "bouts à bouts", moments d'assemblage des scènes et d'affinement du scénario. *Éléphants et fourmis, quand deux élé-*

phants se battent, ce sont les fourmis qui souffrent. Le fil narratif de ce conte intemporel parle donc de violences et de souffrances, des moyens qui sont en chacun d'entre nous et de leur opposer un autre regard sur la vie. La réussite de ce projet hors normes et ambitieux se mesurera certes à la qualité du spectacle, forcément au rendez-vous. Mais elle tiendra aussi

à ce qu'aura vécu tout un groupe d'enfants et d'adultes : une aventure gigantesque ♦ DM

■ ÉLÉPHANTS ET FOURMIS...

Vendredi 12 et samedi 13 juin, 20 h, à L'heure bleue (ouvert à tous, billetterie sur place)

■ SPECTACLE DE MARIONNETTES

Petites mains et p'tit bonhomme

Un blaireau, un renard, un loup, un ours et un p'tit bonhomme des bois. Il n'en faut pas plus (mais quand même si) pour faire naître un spectacle de marionnettes à la bibliothèque Péri.



Recommençons : un blaireau, un renard, un loup, un ours et un p'tit bonhomme des bois. Ces cinq-là traversent la forêt d'un conte délicieux signé Pierre Delye (texte) et Martine Bourre (illustrations). *Le P'tit bonhomme des bois* est un album plein de malices, où comme souvent celui qui croyait prendre est bien déçu. Séduites par une histoire qui valorise les rêveurs, les bibliothécaires ont imaginé une fantaisie créative collective. L'apothéose de ce projet poétique sera à voir et à entendre fin juin. Mais auparavant, Béatrice Marchal s'est lancée dans la fabrication des marionnettes, ouvrant son atelier à ses

voisines Céline Charretier et Amélie Pionchon, éducatrices à l'espace petite enfance. Les mains dans la pâte à papier, le carton et le tissu, elles ont donné rondeur et toucher aux personnages de l'album. De son côté, Nathalie Dico, bibliothécaire et musicienne, a mis au point l'ambiance sonore du spectacle, sur un scénario tiré du conte par Béatrice et agrémenté de comptines. Celles-ci seront interprétées par Carole Lebrun, de la halte-garderie... Et ce n'est pas tout ! Claudine Caccamo et Nicole Mathieu (CCAS) ont mobilisé plusieurs habitants pour réaliser les quelques arbres en carton qui serviront de dé-

cor. De leur côté, les menuisiers de la ville ont été aussi mis à contribution. Ils ont fabriqué la tablette qui viendra compléter le théâtre déjà existant. Car il ne s'agit pas d'un coup d'essai pour la bibliothèque Péri, où expérimenter n'est pas un vain mot et dont le slogan pourrait être : « oui, c'est possible ! ». Après des séances en journée pour les jeunes enfants, le jeudi 25 juin (fête de la crèche), nos artistes marionnettistes présenteront le spectacle au public, le 26 juin, à 17 h 30, dans la salle polyvalente de la maison de quartier Péri ♦ DM

Exposition Bibliothèque

La bibliothèque Romain Rolland propose une exposition d'art plastique intitulée *Ribambelle d'animaux en papier mâché* jusqu'au 3 juillet ♦

■ TOUCH RUGBY

Le rêve australien

Douze membres du club martinérois de touch rugby ont participé en équipe de France à la Coupe du monde 2015 qui s'est déroulée en Australie, du 29 avril au 3 mai. Ils intègrent le top 10 des meilleures équipes mondiales.



► L'équipe mixte de touch rugby en Australie lors de la Coupe du monde 2015.

L'équipe mixte du touch rugby martinérois a décidément le vent en poupe ! Elle fut déjà championne de France 2014 à Strasbourg, sur les terres alsaciennes. Au sein de cette équipe, huit joueurs (4 femmes, 4 hommes) ont été sé-

lectionnés en équipe de France pour participer à la Coupe du monde 2015 sur les terres australes. « Notre équipe mixte figure parmi les meilleures de France et nous avons déjà eu des qualifications en équipe tricolore lors de la Coupe du monde 2011, en Écosse », explique

Vincent Martin, joueur et entraîneur du touch rugby martinérois. Du côté de l'équipe masculine, quatre joueurs du touch rugby martinérois ont également obtenu leur ticket pour la sélection nationale.

En route pour l'Australie

Au total, ce sont douze titulaires du club martinérois qui se sont envolés à destination du pays continent, l'Australie, à 16 000 kilomètres de leur base arrière du stade Robert Barran. La petite troupe a débarqué à Coff's Harbour, ville de la côte Est, située à égale distance entre Sydney et Brisbane. « Nous sommes arrivés dix jours avant le début de la compétition afin de nous adapter au changement de climat et surtout au décalage horaire de 8 heures avec la France », raconte Vincent Martin. « Nous étions logés dans un vaste complexe hôtelier et sportif où nous avons pu nous entraîner sur de nombreux terrains de rugby ou de cricket. En Australie, le touch rugby est pratiqué par plus de 500 000 adeptes et c'est un vrai sport national qui se joue de façon ludique avec un ballon ovale dans les parcs des grandes villes. » Sur le plan de la compétition, l'équipe mixte s'est qualifiée en matchs de Coupe du monde après avoir remporté ses rencontres face à l'Allemagne et l'Afrique du Sud, et perdu face à la Nouvelle Guinée-Papouasie. « Nous avons alors enchaîné huit rencontres dont celle contre les

équipes leaders d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Un grand moment de sport et un souvenir inoubliable qui valaient à coup sûr le déplacement ! », s'exclame Vincent Martin. Au final, la sélection nationale mixte pointe à la 7^e place de la Coupe du monde et se place au 3^e rang des nations européennes. Du côté des hommes, les tricolores finissent au 8^e rang mondial et deviennent la 1^{ère} nation européenne de touch rugby. « Nous avons vécu une expérience unique dans la vie d'un sportif et le fait de nous retrouver tous ensemble, à l'autre bout du monde, a renforcé les liens qui nous unissaient auparavant. » De retour à Saint-Martin-d'Hères, le touch rugby club martinérois est désormais concentré pour se qualifier au prochain championnat de France ♦ FR

■ COUPE DU MONDE 2015 DE TOUCH RUGBY

Les Martinérois sélectionnés en équipes de France.

Équipe mixte : Marlène Alexandre, Joanna Castell, Mylène Lombardi, Charline Montagnat, Sébastien Bagalino, Vincent Martin, Thomas Bagalino, Vincent Martin, Thomas Mounier et Arnaud Rayer.

Équipe masculine : William Espiau, Jérôme Mazars, Rémy Merloz et Alex Petitcolas.

■ Compétitions Résultats

• **Basket**
L'équipe senior de réserve du SMH basket a remporté la finale de la coupe de l'Isère face aux joueurs de Grenoble sur le score de 67 à 57.

• **Boxe**
Le jeune Redouane Bouazza, licencié au Ring martinérois, accroche à son cou la médaille d'argent du championnat de France de boxe éducative.

• **Taekwondo**
Deux jeunes athlètes martinéroises sont devenues championnes de France de taekwondo les 16 et 17 mai, à Toulon : Sabah Shaïek (taekwondo club martinérois), en catégorie minimes (- 33 kg) et Emma Griotto (académie club Claude Perdigon) en catégorie cadets (- 59 kg).

• **Jiu jitsu brésilien**
Franck Fanou, catégorie poids lourd - 100 kg, endosse le maillot tricolore de jiu jitsu brésilien lors du championnat de France qui s'est déroulé les 23 et 24 mai à Paris ♦

■ GYMNASTIQUE

Les gymnastes font le show

Après le récent Trophée des p'tits bouchons, l'ESSM gym prépare activement son gala de fin d'année, point d'orgue le 27 juin prochain d'une saison humainement et sportivement réussie.



L'année qui s'achève aura été bien remplie pour l'ESSM gym, qui a trouvé depuis 2011 un nouveau souffle, grâce à l'énergie de ses bénévoles et salariées, comme le rappelle la présidente du club, Juliana Faure. « Chacun s'est encore mobilisé pour la

réussite de chaque action, et le bilan est là. Une bonne saison, les nouveaux rythmes scolaires bien intégrés à la vie du club, nos filles du "groupe avancé", championnes régionales... ». Seul bémol, une baisse d'effectifs chez les adultes, due sans doute à la

dispersion des activités sur plusieurs sites. « L'année prochaine, nous allons tout recentrer au gymnase Auguste Delaune. En faire notre camp de base, là où tout le monde se rencontre. » Bref, l'ESSM joue collectif, en mariant obstinément sport et convivialité, compétition et plaisir. Ce que confirme Delphine Deshayes, responsable technique de l'ESSM. « Nous répondons aux attentes des parents, en proposant à la fois une gym loisirs et une pratique "avancée". Nous développons aussi le secteur petite enfance, avec de nouveaux créneaux l'an prochain... » Les petits gymnastes étaient précisément les vedettes du récent Trophée des p'tits bouchons. Le 9 mai dernier, 70 gymnastes en herbe se sont en effet retrouvés au gymnase Delaune, venus

de Domène, Tullins, Voiron, Pont-de-Beauvoisin et bien sûr, Saint-Martin-d'Hères. Sous l'œil expert des jeunes gymnastes martinéroises devenues jurées l'espace d'un après-midi, chacun a pu faire montre de ses talents. Caissons, poutres, anneaux et trampolines n'avaient qu'à bien se tenir ! Une dizaine d'ateliers ludiques pour un trophée sans perdants, puisque tous sont repartis avec diplômes et médailles... La dernière ligne droite conduit l'ESSM gym à L'heure bleue, le 27 juin prochain, pour son gala de fin d'année, sur le thème "autour des chiffres". Du matin au soir, il se passera, c'est sûr, d'innombrables belles choses sur la scène comme en extérieur, et chacun y œuvre avec cœur ♦ DM

■ EMS ESCALADE

La grimpe en partage

L'École municipale des sports proposait le 20 mai dernier la deuxième Rencontre d'escalade, ouverte à tous, enfants, jeunes et adultes. Une centaine de participants ont répondu à l'invitation, pour quelques heures d'une compétition très conviviale.

Temps fort de fin de saison, la deuxième Rencontre d'escalade de l'École municipale des sports a eu lieu le 20 mai dernier. Un rendez-vous proposé cette année au gymnase Jean-Pierre Boy, qui accueillait dès 13 h 30 les premiers (très) jeunes grimpeurs. L'activité était gratuite et résolument ouverte à tous. C'est ainsi que chacun pouvait inviter un ou plusieurs camarades à se joindre à cette fête printanière de l'escalade martinéroise. Étaient aussi conviés les enfants initiés à l'escalade dans le cadre périscolaire. Jusqu'en fin de journée, ce sont environ 100 participants qui sont venus faire la démonstration de leurs talents, à l'invitation.

Plusieurs groupes ont investi à tour de rôle le gymnase, en commençant par les plus jeunes, des "microbes" (6-8 ans) pleins d'entrain, suivis plus tard par les poussins, les benjamins, les cadets et les seniors. Divers ateliers avaient été préparés et installés par Odile Martin-Cochet, éducatrice territoriale, et Annick Bouché, monitrice d'escalade. Les enfants de chaque groupe ont pu ainsi se mesurer à des voies de diverses difficultés, accomplir plusieurs parcours imposés sur bloc, mais aussi des voies en dévers, ainsi qu'une traversée chronométrée... Vitesse, adresse et endurance : un éventail d'épreuves à la fois sérieux et ludique, apprécié par les participants. Sans oublier un échauffement préalable assuré par Ahmed Echihi, ani-



© C.C.C

mateur sportif. Une occasion, pour les plus jeunes notamment, d'approcher en douceur la facette compétitive de l'escalade, une facette qui n'efface pas les autres : le plaisir du geste, le défi contre soi-même, l'entraide et l'esprit de cordée.

D'autres éducateurs et animateurs sportifs étaient mobilisés pour cet après-midi très particulier, autour de

Roger Poupeau, éducateur territorial de l'École municipale des sports. Un collectif professionnel – et passionné – qui fait vivre, le reste de l'année, l'escalade dans les trois gymnases de la commune équipés pour cette activité. Une dynamique d'ouverture, avec des créneaux plus nombreux, permet aujourd'hui d'accueillir une cinquantaine de pratiquants, enfants,



© C.C.C

jeunes et adultes. Cette 2^e Rencontre d'escalade était donc aussi l'occasion de faire se rencontrer au pied et au long des voies ces passionnés de grimpe qui évoluent le reste du temps dans des lieux et à des horaires différents... Qui dit compétition dit podium et récompenses. À la fin des épreuves, de nombreux lots ont été remis aux enfants les mieux classés ♦ DM

■ PÉRISCOLAIRE À L'ÉCOLE JOLIOT-CURIE

Le GF 38 a rencontré les enfants

Les élèves de l'école élémentaire Joliot-Curie ont rencontré les joueurs du GF 38 dans le cadre des activités périscolaires. Questions-réponses, séance dédicace, danse et goûter ont ponctué ce moment d'échange convivial avec les footballeurs.



► Les enfants et les joueurs du GF 38 dans la cour de l'école Joliot-Curie.

Les enfants de l'école élémentaire Joliot-Curie ne sont pas prêts d'oublier ce mardi 5 mai. C'est après une journée de classe et dans le cadre de leurs activités périscolaires que

les joueurs de Grenoble foot 38 sont venus à leur rencontre. Accompagnés par leur entraîneur Olivier Saraggi, les joueurs Farès Hachi, Mounir Hamzaoui, Jimmy Giraudon et Aziz

Tafer ont pénétré dans la salle polyvalente de l'école où une quarantaine d'enfants bien sagement alignés les ont accueillis sous un tonnerre d'applaudissements. Les clubs amis du GF 38 étaient aussi de la partie avec les entraîneurs du club de foot martinérois (ASM), Karim Djellal et Amar Remli, ainsi que celui du FC Echirolles, Pierre Dupupet, et les joueurs échirollois Josué Ahoure et Thernand Bakouboula.

Questions-réponses

Avant la séance dédicace, les joueurs se sont prêtés au jeu des questions-réponses de leurs petits fans quelque peu intimidés par leur présence : « Com-

ment avez-vous commencé votre carrière ? Quel est votre club international préféré ? Vous rappelez-vous de votre premier but ? Quel est votre joueur préféré ? Votre meilleur goal ? » La glace étant rompue, de nombreux échanges se sont établis entre les enfants et les athlètes avant que ceux-ci n'apposent leurs dédicaces sur les maillots blancs prévus à cet effet. Pour que la fête soit encore plus belle, la petite troupe du GF 38, de l'ASM et du FC Echirolles a rejoint la cour de récréation de l'école où un spectacle de danse avait été préparé à leur intention. Une photo de groupe et un goûter partagé avec les enfants ont conclu cette rencontre sportive et conviviale ♦ FR

Compétitions Résultats

• **Volley**
Les féminines de l'ESSM volley remportent le championnat régional 1 de ligue Rhône-Alpes. En terminant en tête du classement, l'équipe obtient sa remontée en pré-nationale où elle évoluera la saison prochaine.

• **Handball**
Au terme d'une saison riche en intensité sportive, l'équipe leader du hand martinérois (GSMH Guc hand) se classe 8^e de sa poule et assure son maintien au championnat de nationale 1.

• **Cyclisme**
Yann Gazeta, de l'ESSM cyclisme, est devenu champion Rhône-Alpes junior en poursuite individuelle sur la piste du vélodrome de Lyon. Il a couvert les trois kilomètres en 3 minutes et 56 secondes ♦

■ FESTIVAL DES ARTS DU RÉCIT

En mai, l'amour s'est raconté

Lors de la nouvelle édition du festival des Arts du récit en Isère, qui s'est déroulé en mai dans les bibliothèques, maisons de quartier et MJC, l'amour s'est raconté sous toutes ses formes.



1



5



2

Les Arts du récit en Isère viennent de tenir leur 28^e festival et quatre conteurs se sont produits à Saint-Martin-d'Hères, ville qui soutient depuis le départ cette forme artistique à part entière et accueille sur son sol le centre des Arts du récit en Isère, scène conventionnée. Cette année, c'est sur le thème de l'amour que les habitants de tous les âges ont été sollicités pour écrire leurs mots d'amour en laissant libre cours à leur plume, avec leurs mots ou ceux empruntés à d'autres, en écrivant un poème, un souvenir, une déclaration, une chanson... Tous ces textes ont été recueillis dans des urnes disposées aux quatre coins de la commune et ont fait l'objet de lectures collectives. À la bibliothèque André Malraux, ce sont les enfants de la MJC les Roseaux qui les ont lus, aidés en cela par le facteur de bonnes nouvelles (1) avant de se rassasier de délicieux gâteaux en forme de petits cœurs (2). Un peu plus tard, dans la soirée, le public de la maison de quartier Louis Aragon a, lui, été conquis par l'art oratoire du conteur-



3



6

auteur-marionnettiste italien Sergio Diotti (3). Quelques jours plus tard, la maison de quartier Fernand Texier a reçu l'auteur et conteur Frédéric Naud qui s'est initié à cet art sur les terres canaques et occitanes (4). Autre lieu, autre décor, c'est dans la coursive de la maison de quartier Romain Rolland que Juliette et Nathalie, bibliothécaires, et Delphine, animatrice de théâtre à la Fabrique des petites utopies, ont déroulé les billets doux sortis des urnes (5). Quelques mètres plus loin, dans la salle polyvalente, ce fut au tour de Luis Correia Carmelo, conteur

venu tout droit de Lisbonne, de présenter son univers tendre, poétique et drolatique, du son de sa belle voix et de son bandoneon (6). Du côté de la bibliothèque Gabriel Péri, l'amour s'est affiché en long et en large, à travers de beaux textes présentés à tous les regards (7). Plus au sud de la commune, place Edith Piaf exactement, à la maison de quartier Paul Bert, les plus anciens se sont délectés de ses chansons, en les disant, les chantant et les dansant (8). Tant que l'amour inondera nos matins... ♦ FR



4



7



8

■ FAOUZI BEN SALEM



Militant de l'espérance

Responsable du secteur jeunes à la Maison des jeunes et de la culture Les Roseaux, Faouzi Ben Salem a grandi dans le quartier Renaudie. Discret sur son parcours, il est intarissable sur ses engagements. Respect, tolérance, paix... des mots qui font briller ses yeux et que cet infatigable animateur s'emploie à transformer en actes quotidiens.

Parler de lui ne l'intéresse pas. Aussi Faouzi Ben Salem évoque-t-il seulement quelques bouts de vie. L'arrivée dans le quartier Renaudie en 1982, dont il se dit fièrement

« un des premiers habitants ». Une dizaine d'années à Bordeaux, loin de son terroir... De retour chez lui, il se cherche un nouvel ancrage, le trouve à la MJC Les Roseaux, où il coordonne aujourd'hui les actions en direction des jeunes. Mais son terrain d'action, c'est bien plus qu'un quartier, c'est l'esprit et le cœur de ses jeunes habitants, là où il veut imprimer des mots d'espoir.

Engagé dans des réseaux de lutte contre les discriminations, dont l'association Alter-Égaux, il ne fait pas la part entre ses intimes convictions et son métier : pas de frontière entre les deux, les mêmes vibrations chez le militant et le professionnel. La violence, l'injustice, le désespoir, les souffrances des jeunes font trembler sa voix, mais très vite

le sourire revient, l'énergie prend le dessus. « Ensemble, on peut changer les choses ».

Et c'est pour changer les choses que Faouzi Ben Salem fait feu de tout bois, bouge, organise des voyages à Paris ou Marseille, des sorties, se décarcasse pour dix projets à la fois, invente, mobilise. Les murs de son bureau sont envahis d'images-souvenirs, de moments-sourires... Il croit beaucoup aux rencontres qui marquent les jeunes : des vedettes du hip-hop, des footballeurs, des artistes... « Des adultes qui viennent leur dire que les parents, l'amour, l'école, c'est important. » Ne plus entendre un gamin de 20 ans lui souffler que sa vie est foutue... Être là pour écouter, orienter, accompagner, monter des projets. Rendre ces jeunes acteurs, créateurs de leur vie. « Dans cette ville, tout le monde peut trouver une place... Mais il faut la chercher... Le sens de mon travail c'est ça, aider à trouver une place... » Préoccupé par la violence et ses conséquences dramatiques, Faouzi Ben Salem a organisé, avec ses partenaires de la ville et du CCAS, la venue à Saint-Martin d'Hères de Latifa Ibn Ziaten. La mère de ce jeune militaire tué à Toulouse par Mohamed Merah sillonne la France pour porter un message de tolérance. Le 11 mai dernier, elle était à L'heure bleue, devant 400 collégiens et le soir à la maison de quartier Aragon entourée de 150 habitants pour une conférence débat. « Plus qu'une réussite, une rencontre très forte... Latifa mène un combat qui nous concerne tous, elle fait réagir. J'ai beaucoup d'admiration pour les gens comme elle et la mère de Kevin, ces femmes qui agissent, qui sont debout. »

La parole de Faouzi Ben Salem oscille parfois entre enthousiasme et lassitude. « On fait un travail de titans, on est soutenus, mais il faudrait aller plus loin, se mettre tous autour d'une table... » Et quelques instants plus tard : « Je suis toujours content de combattre. Ma richesse c'est les autres, ils sont le sens de mon travail : ne pas subir, mais agir. » Pour agir, il agit. Son grand chantier permanent d'éducation à la citoyenneté aboutira à un événement de taille, à L'heure bleue, le 24 octobre prochain. On en entendra parler, pas de doute là-dessus ♦ DM

■ LIONEL GIANNONE



Danseur de haut vol

« J'ai la chance d'avoir concrétisé mes rêves », dit Lionel Giannone. Danseur de dimension internationale, chorégraphe et formateur dans l'école qu'il a fondée, il a également coaché des candidats de l'émission *Danse avec les stars*.

Loin du stéréotype "paillettes et star attitude", Lionel Giannone affiche une douceur et un naturel déconcertants. Et pourtant. Primé dans les plus hautes compétitions nationales et internationales en rock acrobatique et west coast swing*, il aurait de quoi briller. Mais c'est un homme d'une

grande modestie et d'une grande simplicité. La danse, sa vie, sa passion, l'habite depuis l'âge de 6 ans. « À l'époque, cette discipline n'était pas médiatisée comme aujourd'hui. Être un homme dans ce milieu, ce n'était pas courant. Mais mes parents m'ont toujours soutenu dans ma démarche. »

Très jeune, il suit des cours à l'école de danse Canta à Grenoble et ce, jusqu'à 21 ans. Puis il enchaîne d'autres formations. Il débute par la danse de couple, un hasard, multipliant les compétitions dans les plus hautes catégories nationales et mondiales en rock acrobatique (environ 10 titres de champion de France à son actif). Lionel enseigne ensuite aux Planches, à Grenoble, où il rencontre sa future femme, Amandine, elle aussi danseuse talentueuse.

La suite... Un couple dans la vie et sur scène, version boogie woogie, puis west coast swing. « Cette danse, qui mêle différents styles musicaux (R'n'B, blues, funk...), plaît autant aux jeunes qu'aux personnes de 60 ans et a le vent en poupe », précise Lionel. Amandine et Lionel enseignent cette discipline en France, en Europe et aux États-Unis et enchaînent les compétitions, jusqu'à la consécration : ce sera le premier couple européen à se hisser à la troisième place du podium en catégorie "showcase" au prestigieux championnat du monde US Open à Los Angeles. La formation, c'est l'autre versant de la passion de Lionel. Depuis septembre, le couple a installé son école à Saint-Martin d'Hères et dispense des cours (de débutant à confirmé) dans des registres très divers (salsa, tango argentin, street jazz, raga dancehall, danse de salon, boogie woogie...) et pour tous les âges : il y a même un cours de bébé danseur ! « J'ai formé des danseurs qui sont devenus champions du monde en rock 'n roll et boogie woogie, c'est une grande satisfaction de les avoir amenés à ce niveau, alors que je les ai eus tout petits. » Travailler en couple, n'est-ce pas parfois difficile ? « Oui, par moments, car Amandine est aussi exigeante avec elle-même que je le suis avec moi-même. Mais c'est un grand bonheur de partager cette passion. J'ai la chance d'avoir concrétisé mes rêves, je fais de très belles rencontres, je voyage beaucoup et je découvre des horizons différents. »

Se perfectionner, donner le meilleur de soi et, surtout, danser avec le cœur, se produire avec la même sincérité lors d'un spectacle à Paris Bercy que lors d'une fête de village, tel est le leitmotiv de Lionel. Car, selon lui, « on ne peut pas tromper le public ». Et le public le lui rend bien ♦ EC

* Originaire des États-Unis et issue du Lindy Hop des années 1920, le west coast swing est une danse de couple dans la lignée du rock, élégante, avec des mouvements fluides.



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pérec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
TÉL : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95



**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France




**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**



**Entreprise Générale
de Maçonnerie**

CONSTRUCTION • RÉNOVATION



Certificats n° 2112 - 1112

04 76 42 19 70
contact@sebb-bat.fr
1, rue du Pré Ruffier - 38400 Saint-Martin-d'Hères

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

■ Urgences

Samu : 15
Centre de secours : 18
Police secours : 17
Police nationale (Hôtel de Grenoble) : 04 76 60 40 40
SOS Médecins : 04 38 701 701
Urgence sécurité gaz : 0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies de garde

Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15 ♦

■ Maison communale

111 avenue Ambroise Croizat

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h.

L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73).

Permanences état civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦

■ Déchetterie

74 avenue Jean Jaurès

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :

- du lundi au jeudi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30*

- vendredi et samedi : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h*

*Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Bureaux de poste

Avenue du 8 Mai 1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h.

Samedi de 9 h à 12 h.

Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

Samedi de 9 h à 12 h.

Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.

Renseignement : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur Fayollat (Zac Centre).

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h.

Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ;

bacs bleus (papiers, cartons) le jeudi.

- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundis, mercredis et vendredis ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).

- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; **poubelles "Je trie"** le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

CCAS

111 avenue Ambroise Croizat Tél. 04 76 60 74 12

Permanences

Instruction des dossiers RSA et aide sociale pour les personnes âgées et handicapées : le service accueille sur rendez-vous le public les lundis de 13 h 30 à 17 h ; le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h ; le mercredi de 9 h à 12 h.

Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social de l'APAJH, tous les lundis sur RDV de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40

Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis Aragon.

Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au Centre de planification et d'éducation familiale, 5 rue Anatole France ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.

Deux possibilités :

- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;

- à la permanence de soins, 1 rue Jules Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre Sénard, de 11 h 15 à 11 h 45, du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦

Conseiller juridique

Permanences

Un conseiller juridique reçoit tous les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45, sur rendez-vous auprès de l'accueil de la Maison communale : 04 76 60 73 73.

Conciliateur de justice

Permanences

M. Marc Moret, conciliateur de justice, nommé par le premier président de la cour d'appel de Grenoble sur le canton de Saint-Martin-d'Hères, tient ses permanences tous les 1^{ers} et 3^e mercredis du mois, en Maison communale. Toute personne soucieuse de régler à l'amiable un litige civil avec un voisin, un propriétaire, une entreprise, un fournisseur, peut le solliciter gratuitement, sa mission relevant du service public du ministère de la Justice. La démarche de conciliation est particulièrement conseillée en préalable à toute action judiciaire au Civil, conformément au nouveau décret n° 2015-282 du 11 mars 2015 qui stipule qu'avant d'introduire une instance, que ce soit par requête, déclaration ou assignation, il faudra justifier dans l'acte une tentative de résolution amiable. Sur rendez-vous uniquement auprès de l'accueil de la Maison communale, tél : 04 76 60 73 73.

Opération tranquillité vacances

Ronde gratuite de votre domicile

La police municipale et nationale peuvent effectuer gratuitement des rondes autour de votre domicile pendant vos vacances. Pour en bénéficier, vous devez vous présenter dans l'un des deux bureaux pour compléter une fiche opération tranquillité vacances :
Bureau de la police municipale : 8-10 rue Gérard Philipe (Tél : 04 56 58 91 81)
Bureau de la police nationale : 107 avenue Benoît Frachon (Tél : 04 76 54 62 36)

Pré-plainte

En ligne

Expérimentée depuis quelques années, la pré-plainte en ligne permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte. Ce service (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Pour qu'elle soit enregistrée comme une plainte, vous devrez signer cette déclaration dans une unité de gendarmerie ou un service de police. Les situations d'urgence qui nécessitent une intervention immédiate ne doivent pas passer par la pré-plainte en ligne. Dans ce cas-là, présentez-vous directement dans une unité de gendarmerie ou un service de police.

CCAS

Plan canicule

Durant tout l'été, un registre nominatif d'inscription volontaire est ouvert au CCAS afin que les personnes à domicile, seules durant l'été, puissent s'inscrire et être appelées en cas de déclenchement d'alerte canicule. Pour plus de renseignements, contacter le CCAS : 04 76 60 74 12. De plus, le pôle d'accompagnement social de proximité est à la disposition des personnes âgées qui, malgré la chaleur, doivent se déplacer (courses...). Cet accompagnement, encadré par des professionnels qualifiés, s'effectue dans des véhicules climatisés. Pour bénéficier de ce service, contacter le SDVS : 04 56 58 91 40. Coût du transport aller-retour : 2,35 euros.

Vols à l'arraché

Conseils

Afin de prévenir et limiter les risques de vols à l'arraché, la police nationale recommande d'adopter quelques réflexes simples.

Piétons

- Marcher toujours face aux voitures et deux-roues, plus près du mur que de la route, sac à main tenu du côté opposé à la route
- Se méfier des deux roues qui empruntent le trottoir
- Porter son sac à main en bandoulière plutôt qu'à la main
- Éviter de téléphoner dans la rue
- Couvrir ses colliers à l'aide d'un foulard
- Ne pas laisser son code secret à proximité de sa carte bancaire
- Ne pas transporter d'importantes sommes d'argent sur soi, ni de bijoux trop voyants
- Se rapprocher des autres passants ou entrer dans un lieu fréquenté en cas d'impression "d'être suivi".

Cyclistes

- Ne pas déposer sacs, cartables... dans le panier situé à l'avant ou à l'arrière du vélo
- Éviter de téléphoner en roulant. Aux piétons et cyclistes, il est conseillé de ne pas hésiter à s'équiper d'un sifflet à roulette, plus efficace que n'importe quelle bombe d'auto-défense et bien moins coûteux.

Que faire en cas d'agression ?

- Ne pas opposer de résistance
- Ne pas hésiter à crier "au secours !"
- Essayer de mémoriser le signalement de l'agresseur (sexe, âge apparent, tenue vestimentaire, corpulence...)
- Appeler le 17
- Contacter rapidement sa banque

- Déposer plainte auprès du bureau de la police nationale.

Vols par ruse

Se méfier particulièrement des vols par ruse : faux plombiers, faux policiers ou pompiers... qui peuvent se présenter à domicile sous de faux prétextes (fuite, vente de calendriers...).

Barbecue

Réglementation

L'arrivée de l'été est synonyme de barbecue. L'utilisation d'un barbecue peut causer certains dommages aux propriétés voisines comme le noircissement de la façade causé par la fumée ou la projection de cendres. Ce type de dommage peut vous exposer à des poursuites judiciaires pour réparation du préjudice.

J'habite dans un immeuble et mon voisin m'enfume

Si votre voisin fait des barbecues sur son balcon, vous pouvez consulter le règlement de la copropriété afin de vérifier si cette pratique n'est pas interdite ou du moins réglementée. Dans ce cas, vous pouvez vous adresser à votre syndic (ou à votre bailleur) pour que ce dernier fasse respecter le règlement. Si aucune solution n'est trouvée vous pouvez recourir à la médiation ou à un conciliateur de justice afin de trouver une solution amiable avec votre voisin.

Parcs, jardins et parkings publics

L'utilisation du barbecue est réglementée par un arrêté municipal (saintmartindheres.fr). Son utilisation est interdite sur l'ensemble des espaces publics. Vous encourrez une amende de 17 euros. Une autorisation pourra être délivrée, à titre dérogatoire, dans le cadre d'une manifestation festive, par exemple. Les demandes sont à adresser au Service communal d'hygiène et de santé : 04 76 60 74 62.

Campagne

Démoustication

Depuis le 1^{er} juin, la commune procède à une campagne d'information et de sensibilisation relative aux moustiques en collaboration avec l'Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID), une initiative gratuite pour les habitants qui s'étendra jusqu'à fin septembre. La présence du moustique tigre, implanté et actif depuis 2012 sur notre commune, nous oblige à la plus grande vigilance. La prévention reste le meilleur des atouts. Cette année, aucun traitement systématique ne sera réalisé par les agents de l'EID. Pour autant, ces derniers veilleront, par des passages réguliers, à la mise en œuvre des mesures de prévention.

Il est conseillé de porter des vêtements amples et longs, d'appliquer sur la peau des produits anti-moustiques, de mettre en marche la climatisation car les moustiques fuient les endroits frais... Il est aussi très important de veiller à supprimer l'eau stagnante dans les soucoupes des pots de fleurs, à couvrir les réserves d'eau (bidons), à éliminer les déchets verts, les détritres, les encombrants...

Renseignements : 04 76 60 74 62.



E.LECLERC

SAINT-MARTIN-D'HERES



TOUS LES MARDIS

POUR TOUT ACHAT EN MAGASIN
RECEVEZ



de 50 à 99,99 €
D'ACHAT



à partir de 100 €
D'ACHAT

OFFRE NON CUMULABLE

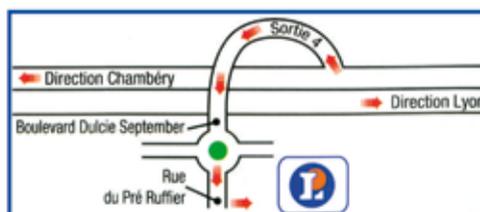
Exemple : pour 100 € d'achat, vous recevez 10 €



**OFFRE RÉSERVÉE AUX PORTEURS
DE LA CARTE DE FIDÉLITÉ GRATUITE**

(1) Ticket E.LECLERC : voir règlement en magasin

E.LECLERC
SAINT-MARTIN-D'HERES Rocade Sud - Sortie 4
rue du Pré Ruffier



OUVERTURE NON-STOP

du lundi au samedi,
de 8 h 30 à 20 h
Distributeur automatique
de billets à votre service
dans la galerie marchande.